LA VIE SYNDICALE

ORGANE DES SYNDICATS CATHOLIQUES NATIONAUX

Rédaction et administration: 1231, rue DeMontigny Est, Montréal — — — — Téléphone: FAlkirk 1138

VOL. XXI — No 7 — 1 — MARS 1937

Un Fonctionnaire du gouvernement

attaque le Pape et les évêques de la province de Québec

Ce fonctionnaire c'est M. Gustave Francq, président de la Commission du salaire minimum des femmes.

Continuez, Messieurs de l'Internationale, continuez, vous montrerez bientôt votre vrai visage. Vos récriminations depuis quelque temps font songer à la manoeuvre de gens d'une certaine catégorie et qui consiste à crier bien fort "Au voleur! au voleur!" afin de détourner l'attention des autorités de leurs propres agissements.

Le **"Monde Ouvrier"** nous a reproché dernièrement de ne pas lire les Fables de La Fontaine. Nous connaissons en tout cas, **Le Loup et le Chien,** et nous préférons mille fois notre liberté d'Union Canadienne, bien à nous, à votre chaîne de succursales américaines.

Mais revenons à M. Francq.

L'Eglise est la dépositaire de la Révélation divine sur la terre. Le Pape est le gardien de ce dépôt, et pour sauvegarder les droits supérieurs de ses sujets, le Pape demande que partout où cela est possible les Catholiques forment des Associations particulières:

"Les Catholiques doivent s'associer de préférence à des Catholiques". — Léon XIII aux Evêques des Etats-Unis.

"Les ouvriers chrétiens n'ont plus qu'à choisir entre deux partis: ou s'inscrire dans ces associations périlleuses pour la religion, ou en former eux-mêmes d'autres et unir ainsi leurs forces... Qu'il faille opter pour ce dernier parti, est-il personne qui puisse avoir là-dessus le moindre doute?"—Léon XIII: **Rerum Novarum.**

Les Evêques de la Province de Québec, soucieux d'obéir au Pape, ont répondu à son désir, et ont formé les Syndicats Catholiques, répandus aujourd'hui dans toute la Province et groupant la grande majorité des ouvriers syndiqués de la Province. Or voici ce que pense de ces Syndicats M. Francq dans le **"Typo"** organe de l'Union Typographique Jacques-Cartier,—mars 1937:

"Les droits de tous les ouvriers sont identiques ou équiva-
"lents et c'est dans le mépris le plus absolu des **néfastes** pré-
"jugés de race, **de religion** et de nationalité que les Unions In-
"ternationales puisent le meilleur de leur esprit de solidarité
"**chrétienne** et agissante. Et c'est dans cet esprit de haute mo-
"ralité sociale qu'elles réclament une législation ouvrière plus
"humaine que celle par nous subie présentement. Toutes les
"autres organisations ouvrières fondées sur des bases confes-
"sionnelles, sociales ou nationales, pèchent par leur base en
"ce qu'elles ont pour but la division de la classe ouvrière en
"coteries rivales, affaiblies d'autant devant les exigences pa-
"tronales qui. elles, ne faiblissent pas."

Voilà le respect pour le Pape et les Evêques de ce gros monsieur dogmatique, fonctionnaire du gouvernement dans une province catholique.

Un Syndiqué Catholique.

L'extension juridique et l'incorporation obligatoire

A son dernier congrès à Saint-Hyacinthe, la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada a adopté une résolution demandant au gouvernement de faire de la Loi de l'extension des conventions collectives le complément de la Loi des Syndicats Professionnels, en d'autres termes, de n'appliquer l'extension juridique qu'aux contrats collectifs qui ont une existence légale.

Cette résolution n'est pas, certes, aussi alarmante que celle qu'adoptait unanimement, à Montréal, le Congrès des Métiers et du Travail du Canada, et par laquelle nos Canadiens assuraient les communistes espagnols de leur appui moral et financier. Cependant, en certains milieux, on crie à l'intolérance, à la dictature!

Voici comment s'exprime, à ce sujet, M. Gustave Francq, le président de la Commission du salaire minimum des femmes, dans l'organe de l'Union typographique Jacques-Cartier, édition de mars: "Un certain groupe aurait insisté auprès du gouvernement pour que soit décrétée l'incorporation obligatoire de toutes les associations ouvrières. Mais l'affaire a piteusement échoué. L'Honorable William Tremblay, ministre du Travail, a, en effet, catégoriquement déclaré qu'il "n'admettait pas l'opinion de ce groupe et que celui-ci ne pouvait réclamer ce droit".

N'en déplaise à M. le Président de la Loi du salaire minimum des femmes, la question est loin d'être classée, elle est trop grosse de conséquences sur la vie morale, nationale et économique de notre peuple.

Le mécanisme de cette loi comprend deux parties principales: 1o—la généralisation d'une convention collective de travail déjà acceptée par des patrons et une association ouvrière; 2o—la création, par les parties signataires de la convention, d'un comité paritaire qui jouit des pouvoirs d'une corporation et qui a la mission de faire observer la convention généralisée à tous les employeurs et tous les employés de la même branche d'activités.

L'Etat confie donc à l'organisation ouvrière un rôle très important, de grandes responsabilités. N'a-t-il pas le devoir d'exiger en retour des garanties d'ordre et de paix? L'union non incorporée n'a aucune existence légale, n'assume aucune responsabilité. Elle peut se donner la constitution qu'elle désire, accepter dans ses rangs: étrangers, communistes, révolutionnaires; elle échappe à tout contrôle. Dans la pratique, elle peut avoir recours à tous les moyens, même la violence à l'égard des patrons et des ouvriers pour obtenir une convention collective. Cette union sans responsabilités pourra ensuite, par ses délégués au comité conjoint, les inspecteurs qu'elle fera nommer, exercer une véritable dictature sur tous les ouvriers et tous les patrons de cette industrie.

Le gouvernement de cette province exige que les compagnies qui exploitent nos ressources naturelles prennent une charte provinciale. Peut-il, sans grave imprudence, généraliser des conventions collectives de travail, confier leur application à des unions ouvrières sans obliger celles-ci à soumettre à son approbation leurs constitutions, sans exiger qu'au moins leur officiers supérieurs soient des sujets canadiens et présentent certaines garanties de probité?

De plus, si nous voulons que la loi amène patrons et ouvriers à se rapprocher pour mieux comprendre les intérêts supérieurs de l'industrie qui les fait vivre, serait-il sage de laisser des chefs étrangers venir inspirer les ouvriers des organisations locales dans l'étude des contrats de travail qui auront leur répercussion sur le coût de la production d'une indutsrie dont les produits viennent en compétition avec ceux de la même industrie établie à l'étranger. Serait-ce un bon moyen de garder de l'ouvrage aux ouvriers de cette province?

Toutes ces considérations ne sont pas de simples appréhensions, déjà ce sont des faits vécus dans notre ville. Un Comité d'Organisation Industrielle opère déjà au grand jour. Ses adhérents se vantent d'obtenir dans un temps rapproché d'importants contrats collectifs et de tout réglementer dans les industries de cette province.

"L'ordre Nouveau" avait grandement raison d'affirmer dans son édition du 5 mars: "La question de l'incorporation obligatoire est d'une réelle importance. Les hommes d'ordre ne sauraient s'en désintéresser. Ils doivent se ranger effectivement, dans ce conflit, du côté des syndicats catholiques. Quant au gouvernement, s'il veut combattre efficacement le communisme au sein de la classe ouvrière, il a là, entre les mains, une arme des plus efficaces."

Philippe GIRARD,
Président du Conseil Central.

M. Alfred Charpentier, président de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada vient d'être choisi par le gouvernement fédéral comme aviseur technique du délégué du gouvernement d'Ottawa à la conférence internationale du Textile, qui s'ouvrira à Washington, le 2 avril prochain.

C'est un honneur pour nous et le gouvernement semble vouloir reconnaître l'importance des Syndicats nationaux.

Une opinion qui compte

"Jamais assurément, à aucune autre époque, on ne vit une si grande multiplicité d'associations de tout genre, surtout d'associations ouvrières. D'où viennent beaucoup d'entre elles, où elles tendent, par quelle voie, ce n'est pas ici le lieu de le rechercher. Mais c'est une opinion confirmée par de nombreux indices, qu'elles sont ordinairement gouvernées par des chefs occultes et qu'elles obéissent à un mot d'ordre également hostile au nom chrétien et à la sécurité des nations: qu'après avoir accaparé toutes les entreprises, s'il se trouve des ouvriers qui se refusent à entrer dans leur sein, elles leur feront expier ce refus par la misère. Dans cet ordre de choses, les ouvriers chrétiens n'ont plus qu'à choisir entre deux partis: ou s'inscrire dans ces associations périlleuses pour la religion, ou en former eux-mêmes d'autres et unir ainsi leurs forces afin de pouvoir se soustraire hardiment à un joug si injuste et si intolérable. Qu'il faille opter pour ce dernier Parti, **est-il personne, ayant vraiment à coeur d'arracher le plus grand bien de l'humanité à un péril imminent, qui puisse avoir là-dessus le moindre doute?"** (Rerum Novarum).

"Les Catholiques doivent s'associer de préférence à des Catholiques, à moins que la nécessité ne les contraigne à agir différemment. C'est là un point très important pour la sauvegarde de la foi." Léon XIII aux Evêques des Etats-Unis, 6 janvier 1895.

La Quadragesimo Anno en questions et réponses

Par M. J.-B. DESROSIERS, P.S.S., professeur au Grand Séminaire de Montréal.

114.—La question de la propriété privée est-elle importante aux yeux de l'Eglise?

—Elle est primordiale. L'Eglise lui donne dans sa doctrine sociale une place très importante; sans cesse, en effet, l'Eglise se préoccupe d'assurer à tous la propriété privée et de la maintenir dans de justes limites.

(*Suite à la page* 2)

EMILE-NAP. BOILEAU, Sec.-trés.
ULRIC BOILEAU, Prés.-gérant
Bureau: Tél. CHerrier 3191-3192

ULRIC BOILEAU, Limitée
ENTREPRENEURS GENERAUX

EDIFICES RELIGIEUX

4869, RUE GARNIER — MONTREAL

Où va votre argent?

Dépensez-vous tout ce que vous gagnez? Il est toujours possible de faire quelques économies. Economisez-vous autant que vous le pouvez? Il est presque toujours possible d'économiser davantage. Ce qui compte, c'est l'épargne régulière. Mettez de côté chaque semaine, chaque quinzaine ou chaque mois, une partie de votre salaire ou de vos revenus. Ouvrez aujourd'hui un compte d'épargne à la

BANQUE CANADIENNE NATIONALE
530 bureaux au Canada
65 succursales à Montréal

PLateau 5151

ACHETER CHEZ
DUPUIS
C'EST ECONOMISER

Chaque article acheté chez DUPUIS représente toujours la pleine valeur pour votre argent au triple point de vue de QUALITE, SERVICE et SATISFACTION.

La maison DUPUIS est dirigée par des Canadiens français et tous ses employés sont membres du Syndicat Catholique et National; elle mérite donc l'appui de tous les syndiqués.

Dupuis Frères LIMITEE

Rues Ste-Catherine, St-André, DeMontigny et St-Christophe.

Tannerie : 4900, rue Iberville

Daoust, Lalonde & Cie, Ltée
MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES
TANNEURS et CORROYEURS

Bureau et fabrique :
939, SQUARE VICTORIA — MONTREAL

CHerrier 1300

I. NANTEL
Fournisseur du Secrétariat des Syndicats Catholiques de Montréal.

BOIS DE SCIAGE — CHARBON ET BOIS DE CHAUFFAGE

Coin Papineau et Demontigny - Montréal

La Quadragesimo Anno en questions et réponses

115.—Où se trouve exposée la doctrine de l'Eglise sur la propriété privée?

—Dans la **Rerum Novarum** et la **Quadragesimo Anno.** Dans la **Rerum Novarum,** Léon XIII défend la propriété privée contre le socialisme; dans la **Quadragesimo Anno,** Pie XI, après avoir bien affirmé le droit de propriété privée et déclaré qu'il faut à tout prix le maintenir, s'applique surtout à en faire voir le caractère social et les devoirs.

116.—Pourquoi le Souverain Pontife actuel insiste-t-il surtout sur le caractère social et les devoirs de la propriété privée?

—C'est afin de détruire la néfaste opinion créée par le Libéralisme économique, à savoir que la propriété privée n'a pas de caractère social, ni de devoirs sociaux. Il est urgent de mettre l'humanité en garde contre une telle doctrine; car l'oubli du caractère social et des devoirs de la propriété privée a plongé la société dans les plus graves désordres et la conduit à sa ruine à pas de géant.

117.—Traitant du droit de propriété, sur quel grand théologien Léon XIII et Pie XI s'appuient-ils?

—Ils s'appuient continuellement sur St-Thomas d'Aquin.

ART. I: DU DROIT DE PROPRIETE EN GENERAL

118.—Qu'est-ce que le droit de propriété?

—C'est la faculté ou le pouvoir moral qu'a l'homme de s'attribuer la disposition des biens terrestres, afin de s'en servir pour satisfaire aux besoins que le Créateur a mis en lui, ou plutôt, pour vivre d'une façon conforme aux exigences de la nature humaine.

119.—Les biens terrestres n'appartiennent-ils pas à Dieu, leur Auteur?

—Sans doute. Lui seul a un droit absolu sur leur nature même. Mais, après avoir créé l'homme à son image, après l'avoir doué d'une inteligence et d'une volonté libre, après l'avoir fait sa propre providence, il lui a donné part à l'empire qu'il exerce sur le monde, il lui a conféré une royauté sur la terre et sur tout ce qu'elle contient; il en a fait le roi de la création, avec droit de s'en servir selon ce qui est requis pour sa perfection, c'est-à-dire dans la mesure où c'est nécessaire pour le développement intégral de ses facultés.

120.—Quel est le fondement du droit de propriété?

—Le fondement de ce droit est l'ordre établi par Dieu lui-même. Dans la série des êtres créés, les moins parfaits sont à l'usage des plus parfaits; or, toutes les espèces (minérales, végétales, animales) sont moins parfaites que l'espèce humaine, supérieure à toutes par sa raison; donc, toutes les espèces sont à l'usage de l'homme.

121.—Est-il bien vrai que dans la série des êtres, les moins parfaits sont à l'usage des plus parfaits?

—Oui. Pour le constater il suffit de regarder autour de soi. Les corps mixtes tiennent leur stabilité des corps simples dont ils sont faits; les plantes à leur tour se nourrissent à l'aide des corps mixtes, c'est-à-dire de mélanges, comme l'air, de combinaisons comme l'eau, des chlorures et des phosphates du sol; les animaux se nourrissent des plantes; et, parmi eux, certains plus parfaits et plus forts à l'aide des moins parfaits et des moins forts. Quant à l'homme, il utilise toutes les espèces pour son propre bien, les unes pour se nourrir, les autres pour se vêtir. Ainsi l'homme possède-t-il un domaine naturel sur tous les biens terrestres. (1)

122.—D'après ce plan divin, la condition des êtres inférieurs est-elle ravalée?

—Au contraire! elle se trouve relevée et ennoblie; car ainsi, tous les êtres, depuis le dernier, s'élèvent par échelons jusqu'à l'homme et par lui jusqu'à Dieu, le commencement et la fin de tout ce qui existe.

123.—S'il est vrai que l'homme est propriétaire des biens terrestres, parce qu'ils lui sont subordonnés, ne doit-on pas dire que les animaux sont propriétaires des végétaux et de leurs semblabes moins parfaits, et que les plantes le sont des éléments minéraux qui les nourrissent?

—Non! pour devenir propriétaire d'une chose particulière, il faut être doué de raison, il faut pouvoir en apprécier la bonté et l'utilité; ce qui ne se fait que par l'intelligence; et il faut pouvoir cette chose entre les autres, se l'approprier et la conserver: ce qui ne se fait que par la volonté libre. Or, l'animal dépourvu de raison ne fait que se servir des choses présentes selon les besoins du moment et selon l'instinct, parfois merveilleux, que Dieu lui a donné. C'est pourquoi on ne peut pas dire qu'il est propriétaire des choses qui sont à sa disposition; on pourrait dire, tout au plus, qu'il en est comme l'usufruitier.

(1) Cfr. St-Thomas, Contra Gentes, III, 22; Somme Théologique, IIa, IIae, LXIV, 1.

(à suivre)

Librairie Beauchemin Limitée
430, rue St-Gabriel — Montréal
LIBRAIRES — EDITEURS — IMPRIMEURS

Les conséquences sociales de la crise

D'après une étude de M. Wladimir Woytinski, publiée par le Bureau international du Travail, les pertes globales subies par l'économie mondiale de 1930 à 1934 par le fait de la crise (en ce qui concerne la production, le commerce et les transports) ont atteint, en chiffre rond, de 149 à 176 milliards de "dollars 1928", ou de 100 à 120 milliards de "dollars 1913". "Chiffre fatidique, observe l'auteur: c'est le coût total de la Grande Guerre."

M. Wladimir Woytinski, dans cet ouvrage intitulé: *Les conséquences sociales de la crise*, s'est attaché à donner une vue générale des effets de la dépression sur les divers pays et les diverses couches de la population.

Il montre notamment, par quelques exemples saisissants, comment la divergence des prix industriels et agricoles a abouti à rejeter sur les pays agricoles une partie des pertes des pays industriels. Les pays industriels ont pu garder un niveau de la vie relativement élevé, mais ils ont souffert de l'accroissement progressif du chômage. Les pays agricoles ont conservé le volume habituel de leur production et ont pu même augmenter le volume de leurs exportations, mais leur population a été plongée dans la misère la plus profonde.

En ce qui concerne la situation des divers groupes sociaux, M. Woytinski met en relief les changements très importants que la crise a provoqués, non seulement dans le niveau de vie des uns et des autres, mais dans les conditions fondamentales de leur existence. De ce point de vue, il constate une différence énorme entre les pertes subies par la classe ouvrière, par les classes moyennes et par les capitalistes.

Les capitalistes ont subi des pertes matérielles très inégales, qui ont été couvertes, pour une grande partie, par les réserves accumulées au cours de la bonne conjoncture. Plus grave peut-être est la perte de leur prestige, de la confiance du grand public.

Les classes moyennes ont éprouvé des pertes formidables, qui leur semblaient d'autant plus lourdes qu'elles ne se sentaient aucunement responsables de la crise. Mais les temps difficiles ont contribué à renforcer leur unité et leur activité.

Quant à la classe ouvrière, elle a été frappée par la crise non seulement du côté matériel, mais plus encore du côté politique. La crise a porté un coup à son unité, en opposant les chômeurs à leurs camarades pourvus d'un emploi. Elle a condamné une fraction importante des travailleurs non seulement aux privations physiques, mais aussi à l'humiliation et à la déchéance sociale d'un chômage sans issue.

Mais, à côté de cette différence dans la manière dont la crise a agi sur les diverses classes sociales, l'auteur souligne, sur un autre plan, la solidarité des intérêts de tous les milieux sociaux en face de la dépression. N'ont-ils pas été tous victimes des mêmes troubles économiques?

"Au cours de cette étude, écrit-il, nous nous sommes convaincus de l'interdépendance étroite des diverses manifestations de la crise. La conclusion qui s'impose est qu'on ne peut ni combattre efficacement une crise comme celle que le monde vient de traverser, ni prévenir une nouvelle cri-

(*Suite à la page* 3)

Pourquoi les ouvriers sont pour la Corporation

Pour sortir de l'esclavage économique qui les écrase, les ouvriers ne voient pas d'autre issue que dans la corporation professionnelle.

De l'état de viles marchandises où les a réduits un libéralisme économique inhumain; des salaires de famine qui les jettent dans l'indigence; du machinisme outré qui les abrutit, abrège leur existence; du chômage permanent ou fréquent qui les angoisse, de cette "misère imméritée" grandissante qui est le lot de la masse des ouvriers de notre peuple, seule la corporation professionnelle pourra graduellement les tirer, soutenue d'autre part par l'Etat et éclairée par la foi chrétienne.

Car la corporation redonnera aux travailleurs leur juste part de considération, comme producteurs il y gagneront d'être reconnus des collaborateurs indispensables et indiscutés des employeurs: Droit à une rémunération passant avant celle du capital-argent, droit à un salaire humain, social, voire, dans une certaine mesure, familial, parce que ces collaborateurs sont aussi des citoyens, des chefs ou futurs chefs de famille; droit enfin de délibération sur toutes mesures propres à assurer le bien commun des industries où ils trouvent leur gagne-pain.

Comme aux chiens qui aboient on jette leur pâture de même les syndicats ouvriers, laissés seuls, devant un patronat individualiste ou anonyme n'obtiennent sauf exception, que des miettes de considération. C'est que patrons et ouvriers, dans une même industrie, sont trop souvent inconscients d'être engagés dans la même profession. Ils oublient que s'ils ont des intérêts divergents ils ont des intérêts communs. Et s'ils sont organisés, c'est sur deux plans différents, les employeurs sur celui du rendement de leurs capitaux, les travailleurs sur celui du salaire et autres conditions de travail. Les deux côtés ne se préoccupent pas de rechercher s'ils ont des intérêts communs à sauvegarder, assurant la vraie propriété de leur profession. Un lien établissant de rapports mutuels manque. La corporation l'établira en organisant patrons et ouvriers sur un plan de collaboration permanent au moyen de commissions mixtes ou comités paritaires, ainsi qu'on s'habitue à le dire depuis peu dans notre province.

Complément du syndicat ouvrier ou patronal, la corporation sera le gouvernement de la profession. Plus que jamais les ouvriers réclament cette réforme qui apportera l'ordre dans les industries. Il en faut là comme dans la société politique d'un pays. Il' n'y a pas d'ordre sans autorité. En régime démocratique l'autorité prend sa source dans trois pouvoirs: le législatif, l'exécutif, le judiciaire. La corporation professionnelle s'édifiera aussi sur trois pouvoirs. Par elle, dans des organes appropriés, patrons et ouvriers organiseront mutuellement l'économie de leur industrie, la dirigeront et la feront observer. En d'autres termes ils détermineront ensemble les principes et conditions de stabilisation de leur industries, de même que les mesures de leur exécution.

Les ouvriers ont confiance que la corporation professionnelle parviendra à améliorer progressivement leurs conditions de travail de façon raisonnée autant que permanente dans la mesure du possible. Car ils croient que la corporation pourra largement contrôler le jeu aveugle de la loi de l'offre et de la demande et reconquérir sur le marché du travail la considération humaine qui leur est due.

Aussi demandent-ils à l'Etat d'orienter rapidement sa politique économico-sociale vers l'instauration du régime corporatif dans le domaine industriel.

La province de Québec a déjà fait un pas dans cette voie par la loi relative à l'extension juridique des conventions collectives de travail. Que le gouvernement actuel fasse le second pas en créant un conseil économique provincial.

Alfred CHARPENTIER.

Les grèves américaines sont fomentées par les rouges

New-York, 22 (dép. part.). —La situation des grèves métallurgiques aux Etats-Unis tend à empirer de jour en jour.

Suivant en cela les instructions de Moscou, tous les grévistes américains, comme ceux de France, chaque fois qu'ils déclenchent un mouvement, procèdent à l'occupation des usines.

C'est ce que l'on appelle la "grève sur le tas".

Pour le moment, le point sensible du mouvement gréviste est Détroit.

Il est fortement question de proclamer cette nuit ou demain la grève générale de solidarité, avec les métallurgistes, que l'on veut expulser des usines.

Et si l'on en croit ce qu'affirme Homer Martin, président de l'Union ouvrière, outre la grève générale de l'industrie automobile, l'action pourrait s'étendre à toutes les autres corporations et englober ainsi une grande partie de l'activité industrielle des Etats-Unis tout entiers.

Il n'y a aucun doute que derrière les grévistes il y a les Soviets.

Si on en doutait encore, un télégramme de Moscou dit qu'un article paru dans la "Revue Communiste Internationale" loue aujourd'hui le travail fait par les communistes lors de la grève des usines General Motors, aux Etats-Unis.

"Durant toute la grève, dit un article publié dans cette revue, les communistes ont joué un rôle actif au premier plan. Ils ont accompli plusieurs genres de travail, aidant les grévistes, levant des fonds, obtenant de l'aide des Cours de justice et organisant des manifestations de solidarité.

"Le parti communiste des Etats-Unis et son organe central, le "Daily Worker", donnèrent des conseils aux grévistes sur la manière de s'organiser pour la lutte et, dans plusieurs cas, ces conseils furent adoptés."

Il n'y a pas de doute, par ailleurs, que toute l'action révolutionnaire déclenchée en ce moment aux Etats-Unis est guidée en sous-main par Trotzky, qui au Mexique agit en tout cas en parfait accord avec les directives du Komintern de Moscou.

Labor wages a losing battle

But when labor loses all of us lose

By Paul L. BLAKELY, S.J.

Offense was taken when some weeks ago I wrote in these pages that the last competent leader of organized labor in the United States was John Mitchell. That charge may be open to some discussion, but there can be no room for dissent from the proposition that today organized labor has no leader who can command the respect either of the worker or of the public. At the moment, John L. Lewis, William Green and Homer Martin claim to be leaders. The proof that they are not is the present state of organized labor.

At the very time that a united front was needed, Lewis and Green split the ranks of the American Federation of Labor. Mr. Martin who some weeks ago seemed to show qualities of leadership—his early statements were admirable—has proved himself little better than a stooge for Lewis. Lewis is a politician, if labor ever saw one, and a very stupid politician at that. In demanding openly that President Roosevelt pay his political debts to the Committee on Industridal Organization, he has put organized labor back twenty years. His brazen effrontery has disgusted thousands hitherto favorable to labor, and has caused more to believe that the Lewis type of alliance with politics is bound to breed an unusually degraded type of Fascism. As long as Mr. Lewis, and lieutenants like Mr. Martin, are on the job, neither the General Motors Corporation, nor any other enemy of the free labor union, need greatly fear. Their work will be done for them, free of all costs.

In my judgment, the strike of the automobile workers was fully justified. The evils of which they complained were undoubted, and they had exhausted every form of appeal to their employers. But it dots not follow that they are justified in using any means at their disposal to support the strike. Rights must be respected wherever they exist, as Leo XIII wrote in his Labor Encyclical, and employers have rights, even during a strike. To go into a man's house or factory, and remain there against his will, invades that man's right, and here we have the essential injustice of the so-called "sit-down" strike. In the present case, the sit-down strike was not only unjust, but foolish. It at once gave the Corporation a chance to brand the whole movement as unlawful, and it has done the strikers no good whatever. They are trespassers upon the property of the Corporation, and the Corporation's right in law and in justice to demand that they be evicted is undoubted. The strikers have a good case, but their leaders have almost ruined it.

Bad as the sit-down strike is, Mr. Martin's open letter issued on January 23 in answer to a statement by President Sloan, of the Corporation, contains a principle that is wholly untenable. According to Mr. Martin, two wrongs make a right, and hence it is perfectly proper for the strikers to meet every illegal and unjust move on part of the Corporation by another move equally illegal and unjust. "Mr. Sloan complains about the illegal occupation of the plants by the sit-down strikers," writes Mr. Martin, and to show that the complaint is unfounded, he cites a dozen instances of illegal practices by the Corporation.

Thus he alleges that the Corporation broke a union in Toledo by suddenly removing all its machinery, leaving the men without work, and this in violation both of the law and of its agreement with the union. It procured an injunction from a judge who was one of its own stockholders, it has spent thousands of dollars upon labor spies, and has piled up war armaments to be used against strikers. Finally: "It was the General Motors Corporation that has hired police strike-breakers, thugs, judges and officials of every sort. Is Mr. Sloan trying to be funny when he talks about legality? The General Motors Corporation has trampled the law of the land under its feet, and has violated every principle of justice and fair play."

Hence, according to Mr. Martin, it is perfectly proper to violate the law by entering the plants of the Corporation, and occupying them against the will of the Corporation. We realize the provocation which Mr. Martin and the workers bore in silence for many months, but we cannot admit that the lawlessness of the Corporation makes lawful the lawlessness of the strikers. Strikers no less than recalcitrant employers are bound by the moral law. Labor's wrongs can be righted only through policies dictated by justice and charity, and reached by means which violate neither of these basic laws.

The strike limps into the last week of January with every indication that it will fail. Labor went into the battle with divided forces and with poor leadership. A united front and a leadership that could have presented the case of the workers to the country might have won. Neither the Corporation nor the strikers showed any desire to appeal to the National Labor Relations Board, and thus far the Board has paid the strike as little attention as it is wont to show labor troubles in China.

The Corporation probably held aloof on the ground that the Act which established the Board is unconstitutional, while it may be that the strikers were not anxious to have the Board investigate their claim to bargain collectively for all the workers in the industry. But why the Board turned over for another nap during a strike that at one time promised to involve the chief heavy industries in the country, has not been told. Possibly, like the Michigan sheriff who declined to evict the sit-down strikers, the Board felt that it was much too young to be a martyr.

America, Feb. 6.

Le bonheur . . .

. . . pour un homme

C'est la sécurité du foyer... l'avenir assuré des enfants... la conscience du devoir accompli... la certitude d'une vieillesse heureuse.

Assurez-vous ce bonheur à *vous-même* dès aujourd'hui en protégeant votre vie par une de nos populaires polices.

Consultez notre représentant

LA COMPAGNIE QUI VA DE L'AVANT

La Sauvegarde

assurances sur la vie

Les conséquences. . .

(*Suite de la page 2*)

se, en s'attaquant à n'importe laquelle des manifestations isolées de la dépression.

"C'est la vue d'ensemble qui est la condition nécessaire du succès dans une tâche aussi compliquée que la lutte contre la crise dans la phase actuelle du système capitaliste. C'est son absence qui a rendu stérile, pendant ces dernières années, tant d'efforts et de mesures législatives."

Ajoutons que l'exposé de M. Woytinski s'appuie sur une documentation considérable présentée sous forme de tableaux et de diagrammes et qui touche à tous les problèmes examinés: Revenu national de divers pays, classification des pays d'après le degré de l'industrialisation, variations des prix, revenus du travail, emploi et chômage, durée du travail, salaires, composition des revenus des familles ouvrières, effectifs des syndicats ouvriers, conflits du travail, revenus des agriculteurs pendant la crise, nombre des entrepreneurs, des personnes travaillant pour leur propre compte et des salariés, finances publiques des divers pays, épargne, dettes publiques, variations dans le volume de la circulation des billets, répartition des gains et des pertes des sociétés anonymes en certains pays, nombre des faillites, etc.

On peut dire qu'à la lumière d'une abondante information, cet ouvrage démonte véritablement devant le lecteur les rouages complexes du monde économique moderne.

Résumé mensuel B.I.T.

$12.00 par semaine

Que pensez-vous d'un patron qui maintient un employé en devoir sept jours et sept nuits par semaine pour un salaire de $12.00?

Cela se passe à Montréal, s. v. p.

Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal

Montréal, le 9 janvier 1937.

Rapport du Secrétaire-financier pour l'année 1936:

ENCAISSEMENTS:

Contributions	$8,911.75	
Intérêts et coupons	214.97	
Remise (chèque prov. ins.)	32.00	9,158.72
En banque le 1er janvier 1936		917.06
		$10,075.78

DEBOURSES:

Primes d'assurances	$5,656.19	
Salaires	972.11	
Commissions	175.00	
Taxe per capita à la C.T.C.C.	180.00	
Taxe per capita au Conseil central	60.00	
Loyer des salles de réunion	63.00	
Loyer du coffret de sûreté	3.00	
Abonnements, *Gazette du Travail*	1.80	
Souscriptions	41.00	
Impressions et papeterie	134.21	
Délégations	21.50	
Abonnements à la Vie Syndicale	52,97	
Gratifications	54.00	
Timbres-poste et d'accise	34.00	
Messes et tributs floraux	19.35	
Garantie du Secrétaire - financier	5.00	
Procès-verbaux de la C.T.C.C.	10.00	
Délégués au Congrès de la CTCC	125.00	
	$1,983.94	
Chèque (prov. ins.)	32.00	$7,640.13
Obligation achetée		1,057.05
Transfert au Fonds de prévoyance		571.47
Transfert à la Caisse mortuaire		42.75
		9,311.40
En banque le 31 décembre 1936		764.38
		$10,075.78

CAISSE MORTUAIRE

Encaissements:

Intérêt du livre de banque	1.56	
Intérêt sur prêt au Secrétariat	16.67	
Bonis	4.00	22.23
Remboursement de notre prêt		400.00
Transfert de la Caisse générale		42.75
		464.98
En banque le 1 janvier 1936		137.22
		$602.20

Déboursés:

4 réclamations: (Coutu, O'Neill, Legault, Pelletier)		100.00
A la Caisse populaire le 31-12-36		502.20
		$602.20

CAISSE DE RESERVE

Encaissements:

Intérêt sur obligation	20.00	
Intérêt du livre de banque	4.39	
		24.39
Transfert de la Caisse générale		571.47
En banque le 1 janvier 1936		1,131.42
		$1,727.28

Déboursés:

Achat d'une obligation		1,014.79
A la Banque C. N. le 31-12-36		712.49
		$1,727.28

(Suite à la page 5)

Confederation Life Association

AVANTAGE EXCEPTIONNEL

offert par

Vieille Maison Canadienne établie en 1871.

Pour hommes âgés de 25 à 35 ans. Cours de vente offert gratuitement en plus de l'assistance offerte par la Succursale. Rémunération généreuse offerte à l'homme agressif et ambitieux. Toute référence sera traitée confidentiellement.

N.B.—S'adresser à: Edifice Confédération, chambre 107, avenue McGill College, Montréal.

Dans les Syndicats à Montréal et dans la Province

Officiers du Conseil central

Le 11 mars avaient lieu les élections au Conseil Central de Montréal. Les officiers ont presque tous été réélus, ce qui veut dire que nous sommes satisfaits de leurs services. Nos félicitations.

Président: Philippe Girard; 1er vice-président: Jean-Baptiste Délisle; 2e vice-président: Roméo Gilbert; secrétaire-archiviste: E. A. La Caire; secrétaire-correspondant: Jean-Marc Goulet; secrétaire-financier et trésorier: J. M. Chalut; commissaire ordonnateur: D. Bergeron; Statisticien: A. Charpentier; Sergent d'armes: P. Laliberté.

Trois-Rivières

Nouveau syndicat catholique fondé à La Tuque récemment

C'est celui de l'industrie du papier. — M. Emile Tellier s'est rendu à La Tuque en fin de semaine pour conclure l'organisation de ce syndicat.—Beaucoup d'employés appartiennent déjà à ce local.

Les syndicats catholiques viennent de fonder un nouveau syndicat dans l'industrie du papier. Ceci porte à dix le nombre des syndicats de cette industrie et qui appartiennent aux Syndicats nationaux catholiques.

M. Emile Tellier, vice-président de la C.T.C.C., et secrétaire général des Syndicats catholiques des Trois-Rivières, s'est rendu à La Tuque, vendredi dernier, où il tint deux réunions des ouvriers de la compagnie Brown Corporation.

Après avoir donné deux causeries sur le syndicalisme catholique, l'une samedi soir, et l'autre dimanche, il réussit à fonder un syndicat, qui profita de sa présence pour procéder à l'élection de ses officiers.

Un groupe imposant des employés de cette industrie font actuellement partie du syndicat, et ils se proposent d'enrôler dans un avenir très rapproché la balance de ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ne purent joindre les rangs immédiatement.

Les Syndicats catholiques ont actuellement dans leur mouvement les ouvriers organisés de l'industrie du papier, dans les centres suivants: Jonquière, Kénogami, River Bend (St-Joseph d'Alma.., Port-Alfred, St-Philippe de Clermont, Crabtree Mill, Hull, Gatineau Mill, Donnacona et La Tuque.

Il existe une véritable Fédération nationale catholique de l'industrie du papier et elle est à préparer un contrat collectif qui sera soumis bientôt aux employeurs de cette industrie.

Les ouvriers de cette industrie espèrent pouvoir bénéficier sous peu de la loi relative à l'extension juridique des conventions collectives de travail, par le travail que la Fédération nationale catholique est à préparer.

* * *

La Tuque, 9. (D.N.C.) — *La fondation d'un syndicat, approuvée par les autorités ecclésiastiques trouve un secondeur dans la personne du maire Journault.*

M. Emile Tellier

L'union ouvrière qui existe depuis quelques années en notre ville a été formée, samedi soir dernier, en syndicat catholique, grâce à l'initiative de M. le maire Omer Journault et au bon travail du secrétaire général des Syndicats catholiques ouvriers. M. Emile Tellier des Trois-Rivières qui est venu à La Tuque la semaine dernière.

Les autorités ecclésiastiques ont loué et secondé l'effort appréciable de ceux qui ont bien voulu organiser ces unions ouvrières.

M. l'abbé A. Dufour a été nommé aumônier et s'est rendu à l'hôtel de ville pour adresser la parole aux membres présents, les assurant de son appui.

M. Tellier expliqua, en résumé les avantages qui résultent de ces unions.

M. Journault en quelques phrases bien senties, fit allusion au "protectionnisme" qu'exercent certains patrons et parla du droit d'égalité que l'ouvrier est en droit d'attendre d'eux, salaires égaux aux ouvriers possédant les mêmes capacités et donnant la même somme de travail.

Nous donnerons plus tard, le résultat de l'élection du comité qui a eu lieu à l'Hôtel de ville.

Nouvelles du diocèse d'Ottawa

Retraite fermée.

Nos Syndicats catholiques ont eu leur retraite fermée annuelle, en février dernier, à la Maison du Sacré-Coeur. Le R. P. Laurent Tremblay, O.M.I., a prêché cette retraite, qui a réuni 52 retraitants. La majorité des Officiers du mouvement syndical ont assisté à ces exercices spirituels.

Soirée des Officiers.

Notre région organise tous les deux mois, des Soirées d'Officiers, qui ont remporté, jusqu'à date, un réel succès. Au cours de ces réunions, il y a causerie, discussion générale et parfois même partie récréative. Nos officiers sont grandement intéressés à la chose, et notre mouvement en profite. Nous invitons les centres à tenter la chose. Il importe que tous les officiers d'un même centre se connaissent et travaillent ensemble.

Délégation à Toronto.

Notre agent d'affaires, M. Maurice Doran, a accompagné la délégation de la C.T.C.C. à Toronto. Dans le mémoire soumis, on demande une loi des syndicats professionnels, certains amendements à la loi des critères industriels, et la liberté syndicale pour tous les ouvriers. La réception a été des plus amicales. L'Hon. Paul Leduc, député d'Ottawa, à la Législature ontarienne a particulièrement bien reçu nos délégués. L'an prochain notre délégation devra se présenter avant l'ouverture des Chambres.

Nos cercles d'études.

Nos cercles d'études sont toujours très actifs. Nous avons inauguré, cette année, des examens syndicaux pour tous les syndiqués-élèves de nos cercles. Nous suivons comme manuel la brochurette intitulée: "Des réformes en voici" du R. P. C. Levack, C.SS.R. Ces examens se font par écrit et durent exactement une heure. Le secrétariat donne, à titre d'encouragement, un prix en argent, au premier élève de chaque cercle. Notre région désire bien la fondation d'une Fédération des Cercles d'Etudes, afin d'avoir plus de cohésion et de relation entre tous les cercles.

Nos comités conjoints.

Nos quatre comités conjoints ont été reçus par la Commission provinciale de la révision de la loi de l'extention juridique. Nous demandons des subsides pour pouvoir donner une mise en vigueur complète et plénière de la Loi. Nos Syndicats locaux ont déjà dépensé plus de $1500 pour l'exécution de cette législation. A moins de recevoir de l'aide du Gouvernement, nos contrats collectifs ne seront pas maintenus. Nos comités conjoints ne sont guère favorables à se fusionner avec d'autres centres.

Organisation des Employés du Vêtement.

Nous travaillons actuellement à l'organisation des Employés du Vêtement, dans nos manufactures locales. Nous avons ici deux manufactures qui comptent près de 300 employés. Nous prévoyons syndiquer tout ce monde d'ici quelques semaines. La collaboration des patrons nous est assurée. Nous espérons que le contrat collectif provincial du vêtement sera sous peu définitivement adopté par les patrons et les employés intéressés.

ORGANISATION DES EMPLOYES DU VETEMENT

Tous les ouvriers et ouvrières des manufactures locales du vêtement seront bientôt organisés en syndicats catholiques. L'organisation est en bonne voie de succès et plus de cent membres ont déjà donné leur adhésion. Ce syndicat comptera environ trois cents syndiqués. Les élections ont donné le résultat suivant: Président, M. Anthime Parent; vice-président: M. Raoul Parent; trésorier: M. James Burt; conseillères: Mlles Irène Tétu et Fleur-Ange Marleau. Trois délégués de l'Union se sont rendus à la réunion de la Fédération à Montréal, le 14 mars dernier.

JOURNEE SOCIALE

Nos Syndicats Catholiques auront leur grande Journée Sociale, dimanche, le 11 avril prochain, à la maison des Retraites Fermées du diocèse. Les délégués espèrent avoir l'honneur d'entendre M. l'abbé Geo. Côté, aumônier général de la C.T.C.C. et M. O'Connell Maher, secrétaire du Ministère du Travail, de Québec. La messe d'ouverture serait célébrée par Mgr J. H. Chartrand, P.A. V.G. et le sermon serait donné par M. le chanoine J. Secours, de l'archevêché d'Ottawa.

NOS COMITES CONJOINTS

Afin d'assurer une meilleure mise en vigueur de la loi des contrats collectifs, nos trois comités conjoints de la construction, de la boulangerie et des barbiers ont pratiquement arrêté de se rallier aux comités conjoints de la métropole. Notre secrétariat afin d'éviter de trop grands déboursés financiers a offert de fournir les secrétaires moyennant une légère rétribution. Nous espérons ainsi avoir deux inspecteurs locaux.

PROPAGANDE DANS LA PULPE ET PAPER

Grâce aux subsides financiers octroyés par la Fédération des Employés de Pulpe et Papier, notre région va entreprendre sous peu, un grand mouvement de propagande en faveur de la Fédération de Pulpe et Papier. Nous entendons faire un recrutement intense parmi les milliers d'employés locaux, dans cette industrie.

EXAMENS AUX CERCLES D'ETUDES

Nos deux cercles d'études sont très actifs et siègent régulièrement deux fois le mois. Les élèves de nos cercles ont subi le premier examen écrit, sur les cours donnés depuis septembre dernier. Les membres suivants ont obtenu la note "très bien", dans cet examen: MM. Henri Quévillon, Olivier Normand, Maurice Doran, Jean-Ives Boulay, Wilfrid Saint-Laurent, Georges Carrières, Hector Gauthier. Le second examen aura lieu en juin prochain.

DIRECTEUR DU SECRETARIAT

M. Donat Meunier, président de l'Association des Plâtriers, vient d'être nommé Directeur du Secrétariat des Syndicats Catholiques Nationaux, du diocèse. Il succède à M. Lionel Harper, dont l'état de santé ne permet plus de prendre une part active au mouvement syndical. MM. Henri Quévillon, Oscar Boucher et Médéric Gauthier ont vu leur mandat renouvelé pour un nouveau terme de deux ans. Nos félicitations aux directeurs.

SOIREES DES OFFICIERS

Notre centre organise tous les deux mois des réunions dites: "Soirée des Officiers". Tous les officiers des syndicats et cercles d'études y sont invités. On y discute des questions d'intérêt général. Le 11 mars dernier, une quarantaine d'officiers ont entendu une causerie de M. Oscar Boucher sur la tenue des livres syndicaux, une autre causerie par notre aumônier, sur l'admission des non-catholiques aux syndicats catholiques et pour clore la réunion l'assemblée ont discuté des meilleures moyens à prendre pour faire connaître davantage nos services syndicaux. En avril la Journée Sociale tient lieu de réunion des Officiers.

Fédération du Textile

Texte de la résolution adoptée par la F.C.N.T. le 21 mars 1937.

1. — Attendu que la "Patrie du 21 mars" annonce la nomination probable de M. G. Francq au poste de président de la Commission de l'Office du Travail.

2. — Considérant que M. G. Francq dans le journal le "Typo" de mars 1937 s'est prononcé contre l'existence des syndicats catholiques.

3. — Attendu que ledit Gustave Francq n'a pas donné satisfaction aux ouvriers dans le passé comme président de la Commission du salaire minimum des femmes;

Il est résolu unanimement que la Fédération Catholique Nationale du Textile Inc. proteste énergiquement contre la nomination probable de M. Gustave Francq au poste de Président de l'Office du Travail.

La Fédération Catholique Nationale du Textile Inc.

* * *

Montréal, 22 mars 1937

M. l'hon. William Tremblay,
Ministre du Travail,
Province de Québec,
Québec.

Cher monsieur,

La Fédération Catholique Nationale du Textile organisée depuis un an en notre province, compte présentement 10 syndicats et tout près de 8,000 membres.

Il y a deux mois nous avons soumis à la Dominion Textile Co. un projet de convention collective, dont nous vous incluons une copie. Le président de cette compagnie M. G.B. Gordon, refusa de discuter avec nous ce projet, comme en fait foi la copie de sa réponse que vous a remise naguère M. l'abbé Geo. Côté.

Aucune publicité fut donnée à cet échange de correspondance, ayant décidé de tenter une entrevue avec M. G. B. Gordon pour faire les mises au point nécessaire à sa lettre très longue. Nous avons multiplié vainement nos démarches depuis pour le rencontrer. Nous avions d'abord cherché la collaboration de la "Dominion Textile" parce qu'elle contrôle 75 pour cent de la production du coton en Canada.

Nous nous sommes, depuis 15 jours, adressés à sept autres firmes du textile, dont nous avons organisé les employés. Aucune n'a daigné nous répondre. Voici les noms de ces compagnies.

Louis Roessel Co. (Drummondville);
British American Silk Co. (Granby);
Carl Stohn Co. (Granby);
Consolidated Silk Mills Co. (Saint-Hyacinthe);
Esmond Mills Co. (Granby);
Franco Canadian Dyers Co. (Saint-Jean);
Saint. John Silk Co. (Saint-Jean).

Les sept firmes ci-dessus opèrent dans les mêmes branches du textile que la Dominion Textile Co., soit dans le tissage du coton, de la soie rayon, soit dans l'imprimerie, et dans la teinturerie. C'est pour cette raison que la Fédération Catholique nationale du Textile Inc. vise l'obtention d'une convention collective couvrant ces quatre branches du textile, d'abord.

Devant le refus de ces compagnies d'entrer en pourparler avec elle la Fédération catholique nationale du Textile, à son assemblée tenue le dimanche après-midi, 21 courant, a décidé d'avoir recours à l'intervention du Ministère du Travail pour amener les susdites compagnies à conférer avec ses représentants. Aussi a-t-il été décidé de vous prier instamment, M. le Ministre du Travail de convoquer devant vous les représentants des firmes susdites et ceux de notre Fédération et ce dans le plus court délai possible. Nous souhaiterions que vous convoquiez aussi les autre compagnies similaires à celles déjà mentionnées. Nous vous serions très reconnaissants de réunir cette conférence dans la semaine qui suit Pâques.

Tous nos membres — vous savez que nous en avons près de 8,000 — sont lassés de leurs conditions de travail très avilies et exaspérés du mépris de leurs employeurs envers leur organisation. Ils sont décidés, si votre intervention n'entraîne aucune négociation sérieuse en vue d'un contrat collectif, ils sont décidés, disons-nous, de recourir à la grève qui affectera grand nombre de filatures dans notre province. Ils essaieront de se faire justice eux-mêmes.

Avec l'expression de nos sentiments distingués, croyez nous, pour la Fédération Catholique Nationale du Textile Inc.

Bien sincèrement à vous,

Alfred CHARPENTIER,
Président de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada Inc.
Montréal, ce 2 mars 1937

(suite de la page 4)

ACTIF

CAISSE GENERALE

3x1000, obligations des Ecoles catholiques de Montréal ..	$3,000.00	
Intérêt accru sur ces obligations	67.50	
1x1000 obligations de la ville de Bordeaux	1,000.00	
Intérêt accru sur cette obligation	8.34	
Montant en banque	764.38	
Primes arriérées $297. moins 10 p.c.	267.30	
	5,107.52	
Moins primes perçues d'avance $117 moins 10 p.c.	105.30	
		$5,002.22

FONDS DE PREVOYANCE

1x1000 obligations des Ecoles catholiques de Montréal ..	1,000.00	
Intérêt accru sur cette obligation	16.66	
Montant en banque	712.49	
Primes arriérées (10 p.c.)	29.70	
	1,758.85	
Moins primes perçues d'avance (10 p.c.)	11.70	
		$1,747.15

CAISSE MORTUAIRE

Capital social de la Caisse popul.	100.00	
En dépôt à la Caisse	502.20	
Contribution arriérée	.25	
		$602.45
		$7,351.82

Le Secrétaire-financier,
G. LAPROTTE.

Les Vérificateurs,
Achille LATREILLE,
L. P. DeCELLES.

La Conférence Internationale du Travail est convoquée pour le 3 juin prochain, à Genève

La vingt-troisième session de la Conférence internationale du Travail est officiellement convoquée pour le jeudi 3 juin 1937, à Genève.

A son ordre du jour sont inscrites les questions suivantes:

I.—Prescriptions de sécurité des travailleurs dans l'industrie du bâtiment, en ce qui concerne les échafaudages et les appareils de levage (seconde discussion).

II.—Réduction de la durée du travail dans l'industrie textile (seconde discussion).

II.—Organisation des travaux publics dans ses rapports avec l'emploi des travailleurs (première discussion ou discussion unique).

IV.—Réduction de la durée du travail dans l'industrie des arts graphiques (première discussion ou discussion unique).

V.—Réduction de la durée du travail dans l'industrie chimique (première discussion ou discussion unique);

VI.—Revision partielle de la convention de l'âge minimum (industrie), 1919 (No 5) portant sur les points suivants:

a) Revision de l'article 2 en vue d'élever l'âge minimum de 14 à 15 ans;

b) Insertion d'une disposition élevant l'âge prévu à l'article 4, au-dessous duquel l'inscription dans un registre est obligatoire;

c) Insertion d'une disposition fixant l'âge d'admission au travail dans les travaux dangereux pour la vie, la santé ou la moralité;

d) Revision des exceptions;

e) Remplacement des articles 7 à 14 de la convention de 1919 par les clauses de style adoptées le plus récemment par la Conférence.

VII.—Revision partielle de la convention de l'âge minimum (travaux non industriels), 1932 (No 33) portant sur les points suivants:

a) Revision des exceptions et dérogations en ce qui concerne les enfants de 14 à 15 ans;

b) Revision de l'article 2 en vue d'élever l'âge minimum de 14 à 15 ans;

c) Elévation à 13 ans de l'âge fixé à l'article 3, paragraphe 1;

d) Insertion d'une disposition prescrivant l'inscription dans un registre des travailleurs au-dessous d'un âge déterminé;

e) Suppression de l'article 9;

f) Remplacement des articles 10 à 16 de la convention de 1932 par les clauses de style adoptées le plus récemment par la Conférence.

En dehors de ces questions inscrites à l'order du jour, la Conférence examinera trois rapports décennaux sur l'application des conventions de 1925 concernant la réparation des accidents du travail et la réparation des maladies professionnelles, et de la convention des émigrants à bord des navires, ainsi qu'un rapport quinquennal sur l'application de la convention de 1930 tendant à l'interdiction du travail forcé.

Elle sera saisie également des rapports annuels fournis par les gouvernements sur les mesures prises par eux pour mettre à exécution les conventions auxquelles ils ont adhéré.

Enfin, comme de coutume, elle discutera le Rapport du Directeur du Bureau international du Travail sur l'activité de l'Organisation.

Résumé mensuel B.I.T.

Voici le Texte de Convention Collective proposé par la Fédération du Textile et que la Dominion Textile a dédaigneusement refusé:

PROJET DE TEXTE DE LA CONVENTION COLLECTIVE

entre

Partie de lère Part, d'une part, représenté par .....

et

La Fédération .....

représentée par .....

Partie de seconde Part.

Il a été convenu ce qui suit pour réglementer les rapports entre les associations patronales et les organisations ouvrières, entre les patrons et les ouvriers et pour tout ce qui concerne la durée du travail, les salariés et les mesures propres à éviter les conflits ou à les apaiser dans le plus bref délai possible.

Tout litige, qui pourrait être créé en rapport avec l'interprétation des dispositions de la présente convention, sera du ressort du comité conjoint formé en vertu .....

Aucun arrêt du travail, aucune grève, aucun lockout ne pourront être décidés avant que le susdit comité conjoint en ait été saisi en vue d'une solution amiable; les dites études devant être terminées, pour chaque cas, dans un délai maximum de 8 jours.

Tarifs. — Justifications et conditions de travail.

Pour tous les travaux exécutés à l'heure ou à la tâche, il sera délivré aux ouvriers une fiche ou un livret mentionnant le salaire, le nombre d'heures de travail, le prix au pied, à la livre, ou à l'unité.

De plus, il sera indiqué sur la fiche (ou sur le livret) la méthode de calcul des salaires.

Les Tarifs seront affichés visiblement et en nombre suffisant dans chaque salle ou atelier.

(*Suite à la page 6*)

Tél. FR. 0117 Accommodation spéciale pour délégués
HOTEL LAFAYETTE
A.-H. PATENAUDE, prop.
Amherst et Demontigny (à proximité de l'édifice des Syndicats)

PHARMACIE PINSONNAULT
1390 RUE ONTARIO EST, COIN PLESSIS - MONTREAL
Tél. AMherst 5544 — CHerrier 0376

Texte de Convention Collective . . .

(*Suite de la page* 5)

Toutes les questions relatives à la production à la composition des équipes, au nombre des ouvriers travaillant sur les machines etc..... seront étudiées ultérieurement par le Comité Conjoint et feront l'objet d'additifs successifs au présent contrat; par profession, s'il y a lieu, et au fur et à mesure de leur justification: lesquels additifs une fois que le Comité Conjoint aura statué sur leur application, auront la même force que s'ils avaient été sanctionnés par un arrêté ministériel.

Salaires. — Pour tous ces travaux, à la tâche, les salaires inscrits dans le présent contrat ou dans ses annexes sont des salaires honoraires moyens, à moins d'indication contraire nettement spécifiée. Les salaires inscrits seront augmentés de..... p.c..... Le salaire moyen est calculé sur la totalité des salaires des ouvriers d'une même catégorie divisée par les heures de travail. Ce calcul se fait sur une période de 4 semaines.

Sont exclus de ce calcul les ouvriers âgés de moins de 18 ans et de plus de 60 ans.

Mais il est bien entendu que ces ouvriers travailleront avec les mêmes tarifs que leurs camarades; pour les travaux à l'heure et à production égale il ne sera pas tenu compte de l'âge dans la rémunération. Chaque ouvrier pourra toujours demander que sa moyenne particulière soit examinée. L'examen se fait en comparant le salaire et la production de l'ouvrier réclamant avec le salaire et la production d'autres ouvriers de sa catégorie.

Il est bien entendu que l'unification des tarifs, pour le travail "à la tâche", n'existe pas entre les usines.

Cette unification ne saurait d'ailleurs être envisagée; elle n'est pas possible, car chaque établissement a ses conditions particulières, ses articles et son organisation. Seul le salaire moyen de la profession pourra servir de base de comparaison. Lorsque de nouveaux articles seront mis sur les machines, les tarifs seront établis par le patron. Les ouvriers intéressés pourront toujours demander, après 4 semaines, que leur salaire moyen soit examiné. Si ce salaire est égal à celui gagné antérieurement et sans surcroît de travail sur des machines ou des articles similaires, les tarifs ne seront pas modifiés. En cas contraire, les modifications nécessaires seront apportées avec rétroactivité.

A toute réquisition du Comité Conjoint et le temps nécessaire normal étant observé, less employeurs assujettis aux dispositions de la présente convention, lui communiqueront toujours les salaires gagnés par les ouvriers pris en particulier, comme les salaires moyens de chaque profession et les salaires généraux gagnés dans les usines. Dans les établissements où les moyennes ne seraient pas atteintes ou seraient contestées, l'examen nécessaire se fera par le susdit Comité Conjoint. L'effet rétroactif, en cas de bien-fondé de la contestation, prendra date du jour de la réclamation.

Paiement des salaires. — Le paiement des salaires sera fait régulièrement à chaque semaine.

Rajustement des salaires. — Les salaires horaires moyens inférieurs à ceux inscrits dans le présent contrat ou dans ses annexes seront rajustés dans chaque usine et dans chaque profession.

Ce rajustement se fera par modification des tarifs en vigueur dans les proportions nécessaires.

Pour le dit rajustement, un délai de 15 jours est laissé aux employeurs intéressés; après ce délai, chaque rajustement qui n'aura pas été réalisé bénéficiera d'un effet rétroactif prenant date du ..... 1937.....

Durée de travail. — La durée de travail sera de 48 heures par semaine; les parties s'engagent à son application rigoureuse.

Arrêt de la production. — Tout arrêt de production motivé par une cause indépendante de la volonté des ouvriers, (viz manque de force motrice attente de matières ou tous autres motifs.. sera compensé par une indemnité égale au salaire horaire moyen, moins 10 p.c. Sinon, les ouvriers devront être laissés libres de quitter l'établissement jusqu'à la réparation terminée ou l'arrivée des matières.

Chômage. — En cas de chômage, un roulement juste et équitable entre tous les ouvriers d'une même catégorie sera établi autant que possible.

Observations générales.—En rédigeant le présent accord, les parties contractantes n'ont pas la prétention d'avoir tout prévu. Au fur et à mesure que des questions nouvelles seront posées, elles seront étudiées avec la plus grande bienveillance par le Comité Conjoint et avec le désir sincère de donner satisfaction aux ouvriers chaque fois que cela sera possible en tenant compte des conditions générales de l'industrie.

Durée de la Convention:
Le présent contrat...

Le développement des conventions collectives

L'importance croissante que prennent dans la vie sociale et économique les conventions collectives conclues entre organisations patronales et ouvrières est mise en relief dans une étude du Bureau international du Travail, à laquelle les mesures prises, ou en discussion, dans divers pays donnent un caractère d'actualité très marqué.

En fait, c'est, d'abord, en Grande-Bretagne que le système des conventions collectives s'est développé au cours du XIXe siècle. Il s'est ensuite répandu sur le continent européeen et dans certains pays d'outre-mer, surtout après la fin de la guerre mondiale. Le mouvement s'est ralenti parfois, sous l'influence de la crise économique, mais, au cours des dernières années, il a pris un nouvel essor, particulièrement aux Etats-Unis, et, tout récemment, en France, en Belgique et au Luxembourg.

On ne comptait pas moins de 6.288 conventions collectives en vigueur en Suède, en 1934, intéressant 25,864 employeurs et 674,700 travailleurs. Aux Pays-Bas, la même année, il y avait 1.132 conventions couvrant 25,431 établissements et intéressant 258,185 travailleurs. En Norvège, toujours en 1934, 2,534 conventions intéressaient 203,502 travailleurs. En Autriche, en 1933, on comptait 1,660 conventions intéressant 174,067 établissements et 489,480 travailleurs. En Allemagne, en 1929, 8,925 conventions couvraient 997,977 établissements et 12,276,060 travailleurs.

Les questions effectivement réglementées, dans les divers pays, par cette méthode sont très nombreuses. Les unes concernant les conditions de travail: salaires, durée du travail, conditions d'engagement et de renvoi, apprentissage, assurances, etc.; les autres ont trait aux relations entre les contractants, employeurs et travailleurs: règlements intérieurs d'entreprise, méthodes de discipline, pénalités, règlement des conflits individuels du travail, moyens propres à prévenir et à régler les conflits collectifs, etc.

Dans un grand nombre de pays, la pratique des conventions collectives a été consacrée par la législation. Dans certains cas même la loi prévoit que l'application de ces conventions peut être étendue, éventuellement, à des tiers ne faisant pas partie des organisations contractantes mais appartenant à la branche d'activité considérée.

L'étude du Bureau international du Travail signale plus de cent lois, décrets ou ordonnances concernant les conventions collectives, dans trente-neuf pays: Union Sud-Africaine, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Cuba, Danemark, Espagne, Estonie, Etats-Unis, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Inde, Etat libre d'Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, U.R.S.S., Venezuela, Yougoslavie.

Ayant examiné la place qu'occupent les conventions collectives dans la structure économique de la nation, le Bureau international du Travail attire l'attention sur la tendance, qui se manifeste dans l'industrie moderne, à l'uniformisation des conditions de travail, plus particulièrement à l'intérieur de chaque branche d'activité. Cette uniformisation facilite la réglementation collective de ces conditions de travail, soit par des conventions librement conclues, soit par l'Etat.

Le Bureau international du Travail, d'autre part, s'est, naturellement, préoccupé de savoir comment et dans quelle mesure on peut utiliser, en liaison avec la législation nationale, les conventions collectives pour l'application des conventions internationales du travail. Un dernier chapitre de son étude est consacré à cette importante question.

Résumé mensuel B.I.T.

"Québec mérite toute notre reconnaissance"

C'est ce que déclare l'hon. David Croll, ministre du cabinet Hepburn, en proposant la deuxième lecture du bill du salaire minimum des ouvriers

Toronto, 12. (P.C.)—C'est par un vote unanime que le bill destiné à garantir le salaire minimum aux ouvriers a subi sa deuxième lecture, hier soir, à l'Assemblée législative de la province d'Ontario.

A la fin du débat, l'hon. M. Hepburn a remercié le premier ministre de la province de Québec, l'hon. Maurice Duplessis, et son cabinet de leur décision de coopérer avec le gouvernement ontarien en adoptant une loi de même nature. "Ce geste de coopération de la province voisine, dit M. Hepburn, répond aux critiques qu'a fait naître ce projet de loi en Ontario en prétendant que l'industrie ontarienne devra, par cette mesure, faire face à une concurrence injuste de la part des autres provinces."

C'est en exhibant des enveloppes de paie qui, dit-il, révèlent l'exploitation des ouvriers adultes, que l'hon. David Croll, ministre du travail et du bien-être, a proposé la deuxième lecture du bill. 40,000 ouvriers mâles bénéficieront de ce projet de loi qui exclut, cependant, les aides-fermiers et les domestiques.

"La province de Québec mérite toute notre gratitude".

Au cours de son discours, l'hon. M. Croll a déclaré que c'est avec l'approbation de l'hon. William Tremblay, ministre du travail de la province de Québec, qu'il avait annoncé cette décision du cabinet Duplessis de coopérer avec la province d'Ontario en cette matière. 'Ce geste de coopération, dit-il, mérite toute la gratitude des membres de cette Assemblée et de tous les manufacturiers de cette province. C'est le glas de toute compétition ruineuse entre les mêmes industries de deux provinces. Cette mesure de coopération signifie que les deux-tiers de la population du Canada bénéficieront de lois ouvrières presque identiques et la crainte d'une concurrence déloyale qui hante les manufacturiers ontariens depuis plus de cinquante ans disparaît par le fait même."

L'hon. M. Croll a ensuite déclaré que cette coopération entre les deux gouvernements constituait un développement de l'est du Canada. Il a ajouté que l'hon. M. Tremblay lui avait promis que les comités québécois, chargés de veiller sur la mise en vigueur et le respect de la loi du salaire minimum se tiendraient toujours en contact et coopéreraient avec ceux de la province d'Ontario pour faire disparaître cette crainte mutuelle d'une concurrence interprovinciale."

M. Croll a ensuite rappelé que la province de Québec n'est pas arriérée au point de vue de législation sociale, comme certains habitants de l'Ontario pourraient le penser.

Des taudis à la campagne!. . .

Il y a quelques jours des organismes autorisés révélaient la situation alarmante dans laquelle se trouvent des milliers de familles secourues par l'Etat dans la ville de Montréal. Avec chiffres à l'appui ces organismes ont démontré que ces familles de chômeurs urbains s'acheminent rapidement vers uns dégénérescence physique et morale telle que d'ici peu, elles seront un fardeau permanent pour la société.

Ça presse!... Ces familles secourues par l'Etat qui se sentent encore l'énergie de faire quelque chose par elles-mêmes, il faut les encourager à quitter, le plus tôt possible, cet état pitoyable pour s'établir à la campagne et reconquérir la santé physique et morale, la liberté et la fierté sociales.

La mise en oeuvre, d'ici quelques jours, du nouveau plan de colonisation Rogers-Auger, va permettre à ces familles de s'enregistrer en vue de se préparer à quitter la ville et de retourner à la campagne d'ici quelques mois.

Si plusieurs de nos familles urbaines sont dans des conditions de vie si déplorables, il ne faudrait pas croire que des milliers de familles et de jeunes couples de nos campagnes envisagent l'avenir avec plus d'espoir et de confiance. Ils sont légion, à la campagne, les jeunes gens prêts à fonder des foyers et qui ne peuvent le faire parce qu'ils n'entrevoient aucune possibilité de s'établir chez eux, faute d'occasions, ou, souvent encore, de moyens. En grand nombre, il se trouve des jeunes couples qui demeurent avec leurs parents, sans perspectives d'avenir et même au risque de leur bonheur.

Deux et même trois familles dans une même maison, ça ne marche pas, ni pour les jeunes ni pour les vieux. Et pourtant, il se trouve, dans les vieilles paroisses de la province de Québec, des centaines de cas de ce genre.

Ces jours derniers encore, on nous faisait part de la constatation suivante: "les jeunes gens ne se marient pas parce qu'ils ne peuvent pas fonder un foyer en "entrant" une autre femme dans le ménage quand il y en a déjà deux ou trois. Dans une maison, il y a trois ménages, 21 personnes dans une chambre de 28 x 30 et dans une cuisine de 16 x 20."

Ne sont-ce pas là des conditions de vie tout aussi alarmantes que celles qui règnent dans les taudis de nos grandes villes?

Le problème des taudis urbains doit attirer l'attention.

Mais, que ne devrait-on pas faire pour éliminer les taudis à la campagne?

Donner à nos jeunes couples un chez-soi, donner à nos familles un lopin de terre, feraient disparaître les taudis à la campagne comme en ville.

J. B. LANCTOT.
Le 13 mars 1937.

Not only the word but the use of the word tells

None of us, said Governor Murphy of Michigan in his statement on January 16 concerning the General Motors strike, should think of this matter in a self-centered way. "We should think of the welfare of the whole State and its people and of the harm that it is producing... It has become a great public question which can be solved only in a way that gives paramount consideration to the public viewpoint and the public welfare."

It was the Governor's hope that it would not be necessary to resort to compulsion. In this he was in accord with the sentiment expressed a month previously in Rochester, N.Y., at the regional session of the Catholic Conference on Industrial Problems, by Msgr. John A. Ryan of the Catholic University of America: "The necessary reform could be brought about by compulsion, could be imposed upon the unreasonable and unwilling elements of the business world, but the method of cooperation between business and labor, and between both and the Government would be not only much more effective but more expeditious and much more likely to be permanent." And he added: "All elements in our industrial life would be happier. The common good and social justice would be much further advanced."

What the Catholic Church understands by industrial cooperation was clearly explained at the same conference by Archbishop Mooney of Rochester. The Archbishop compared the three regimes described by Pope Pius XI in his Encyclical on the *Reconstruction of the Social Order*.

"The first of these regimes Pius XI, in his recent encyclical calls "individualism". The older European designation was "economic liberalism." Its trade name we might say was *laissez faire*—go as you please... That philosophy denied, or at least disregarded, the social and moral aspects of economic matters and formulated certain economic laws as supposedly immutable in their own field as the law of gravitation or the laws of chemistry in theirs."

The Archbishop noted in passing two corollaries of these mistaken principles: "(1) Liberalism has ever regarded working men's unions with disfavor if not with open hostility. 2) Liberalism has consistently proclaimed the doctrine that civil government has no competence in industry beyond that of a mere guardian of law and order."

The second regime mentioned by Pius XI, in which we now live, is characterized, said the Archbishop, 'by a concentration of power in the hands of a minority, by industrial and mercantile monopoly, by economic and financial domination on the part of a relatively few individuals and corporations," based on "unlimited competition, and the divorce of economic from Christian ethics.'

"The Catholic concept of society", continued the Ahchbishop, "is organic—not individualistic. It stresses not competition but cooperation." Cooperation is not only "between representatives of capital on their part and representatives of labor on their part," but also "between capital and labor working together; and finally, cooperation between the joint efforts of capital and labor and the powers of government." It would 'reduce the governmental factor to a minimum," and obviate a 'planned economy." We face, he said, "the dire alternatives of cooperation or chaos."

In the *Commonweal* for January 8, Prof. Louis J.-A. Mercier of Harvard University expends considerable powder and shot against the misuse of the terms "individualism" and "capitalism".

While respecting Professor Mercier's desire to preserve the dignity of the individual soul, I cannot see that his alarm in this instance is well founded. The sense of such terms is easily determined from the context. Were it not, we should be obliged to construct a set of two, three, or four terms in place of one, and no one seems to wish seriously to undertake this at present.

Quite unreservedly the Holy Father says in *Quadragesimo Anno*: "If the social and public aspect of ownership be denied or minimized, the logical consequence is 'individualim,' as it is called." And again: "On account of the evil of "individualism," as We called it, things have come to such a pass that the highly developed social life which once flourished has been damaged and all but ruined leaving this virtually only individuals and the state." He speaks of "the dangers og 'individualism" and 'collectivism'."

Besides the two meanings assigned to capitalism by Professor Mercier, there is also a basic meaning—in Italy now used as primary—of the capitalistic spirit which divorces morals from economics.

I do not think that a more careful reading of *Quadragesimo Anno* will make Mr. Mercier content to say that it simply accepts "the necessarily larger capitalizations and organizations of our day," that "the problem" is simply "to Christianize them to make them amenable to moral law" and to bring to terms those that do not pay a living wage. Nor does the Encyclical propose that the State take them, or us, over. It proposes the abolition of the labor market and the construction of a series of completely new economic entities, in which employers and employes will find their appropriate places. Under the present system, cooperation is extremely difficult. Under the ideal plan proposed by the Pope, it should be easy. But under either system cooperation remains a paramount need and a paramount duty.

The PILGRIM.

America, february 6, 1937.

VIGNETTES DE TOUS GENRES
TÉLÉPHONEZ MARQUETTE 4549
JOUR ET NUIT
La PHOTOGRAVURE NATIONALE LIMITÉE
282 RUE ONTARIO OUEST
PRÈS BLEURY MONTREAL

Persécutions religieuses

Avant la guerre civile, le clergé espagnol comprenait 60 évêques et archevêques, 33,500 prêtres et 20,640 moines.

Une statistique vient d'être dressée par le Collège espagnol à Rome, basée sur 200 lettres d'évêques et de prêtres et sur les témoignages de 188 prêtres et 8 évêques arrivés au Vatican. Ces témoignages établissent que pour toute l'Espagne 40 à 50% des prêtres et 11 évêques ont été assassinés par les Rouges. Dans 9 diocèses le pourcentage des prêtres est de 80%; à Malaga il atteint 90%.

Les rapports de 23 diocèses déclarent que "presque toutes les églises sont brûlées".

Aucune statistique n'a encore été établie concernant les religieuses. Dans beaucoup d'endroits elles ont été victimes de la haine des communistes, mais il ne semble pas que des ordres précis aient été donnés à leur endroit, alors que la suppression des prêtres et la destruction des églises ont certainement été ordonnées en haut lieu. Il est pourtant difficile de savoir quels sont les responsables de ces directives.

("Osservatore Romano", janvier 1937.)

PITKIN

Le trop fameux professeur de l'Université Columbia en a pris pour son grade. Le gant a été relevé, sa muselière lui fermera désormais la bouche.

Maintenant que le premier mouvement d'indignation s'apaise, combien de Canadiens vont se demander si eux-mêmes n'ont pas contribué à créer chez nos voisins cette impression que nous sommes et que nous nous sentons des inférieurs?

Pour ne parler que de notre mouvement, les Canadiens des Unions Internationales ne devraient-ils pas se frapper un peu la poitrine? Pourquoi faire partie des unions américaines? Ne pouvons-nous pas régler nos problèmes chez nous et tout seuls? Pourquoi consentir à ce que nos unions ouvrières ne soient que des succursales des bureaux-chefs américains? Les syndicats canadiens sont assez puissants pour sauvegarder nos intérêts. Charité bien ordonnée commence par soi-même, jamais, soyez-en sûrs, les bureaux américains ne prendront vos intérêts que lorsque vos intérêts seront en même temps les leurs.

Soyons donc maîtres chez nous, il est grandement temps.

Résumé de l'Encyclique "Divini Redemptoris"

CITE VATICANE, 19. — (Spécial à l'"Action Catholique"). — Le monde catholique est anxieux de lire le texte de l'encyclique promulguée, hier, par Sa Sainteté le Pape PIE XI sur le communisme. Ce document commence par les mots "Divini Redemptoris". Le texte officiel complet n'arrivera au Canada que dans quelques jours. Voici en attendant un résumé autorisé de l'encyclique de Pie XI "Divini Redemptoris":

"La doctrine du communisme est fondée sur le pur matérialisme qui rejette toutes les valeurs spirituelles.

"C'est ainsi que la liberté de l'homme est détruite. On lui nie tous les droits de sa personnalité humaine.

"L'homme devient pour ainsi dire une simple pièce dans une machine collectiviste qui a le contrôle exclusif et sans limite sur la vie des hommes.

"La hiérarchie et l'autorité sont annulées. La dignité et l'indissolubilité du mariage sont mises de côté. La famille est profanée, la femme est arrachée de son foyer et aux soins de ses enfants.

"On qualifie la religion "l'opium du peuple" et on l'attaque avec toute arme disponible.

"L'idée même de Dieu est rejetée et condamnée".

Appel au clergé et aux patrons

Le Saint-Père a demandé à tous les patrons chrétiens de combattre le communisme par la "reconnaissance des droits inaliénables de l'ouvrier".

Il a fait un appel pressant auprès du clergé du monde entier afin que tous les prêtres se tiennent aux postes d'avant-garde dans cette nouvelle lutte contre le communisme et il a exhorté tous les catholiques tièdes de raviver la pratique active de leur foi.

Le Pape demande à tous les Etats chrétiens de prévenir dans leurs territoires "les ravages de la campagne sans Dieu".

Une doctrine de pur matérialisme

Le résumé officiel de l'encyclique dit: "La doctrine du communisme est fondée sur le pur matérialisme, qui rejette toute valeur spirituelle.

"Ainsi la liberté de l'homme est détruite. Tous les droits de sa personnalité humaine sont niés.

"L'homme devient comme s'il était un pur engrenage dans une machinerie collectiviste qui a le contrôle exclusif et illimité sur la vie des hommes.

"La hiérarchie et l'autorité sont rendues nulles. La dignité et l'indissolubilité du mariage sont mises au rancart. La famille est profanée, la femme est arrachée à son foyer et au soin de ses enfants.

"La religion est regardée comme l'opium des peuples et assaillie par toutes les armes qu'on a en mains.

Danger sérieux pour le monde

L'encyclique, divisée en chapitres et en paragraphes numérotés, commence par montrer les dangers sérieux auxquels sont exposées toutes les nations du monde par l'envahissement du communisme.

Après avoir rappelé que ses prédécesseurs et lui-même ont plus d'une fois rappelé au monde les dangers du communisme, le Saint-Père affirme la nécessité d'une nouvelle exhortation solennelle.

"Nous considérons donc que c'est notre devoir d'élever la voix une fois de plus dans un message encore plus solennel, en accord avec la tradition du Siège apostolique, magistère de la Vérité, et en accord avec le désir de tout le monde catholique, qui rendent la publication de ce document opportune.

"Nous le souhaitons avec encore plus de ferveur, parce qu'en ce moment nos paroles sont confirmées par le spectacle des fruits amers engendrés par les idées subversives que nous avons prévus et prédits, et qui se multiplient de façon effroyable dans les pays où elles se sont déjà implantées, et qui menacent tous les autres pays du monde.

Les théoriciens du bolchevisme

"La doctrine du communisme a été fondée sur les principes du matérialisme dialectique et historique, auparavant préconisés par Marx.

"D'après cette doctrine, il n'y a dans le monde qu'une seule réalité, la matière, force première qui se développe à l'usine dans l'animal et chez l'homme.

"Même si la société humaine n'est rien qu'un phénomène et une forme de matière se développant de la même façon. En vertu de la loi des inexorables nécessités et par le conflit perpétuel des forces, la matière s'achemine vers la synthèse finale de la société sans classes.

"Dans une pareille doctrine, comme la chose est évidente, il n'y a pas de place pour l'idée de Dieu; il n'y a pas de différence entre la matière et l'esprit, entre l'âme et le corps; il n'y a pas non plus de survie de l'âme après la mort ni aucun espoir d'une vie future.

L'ordre social sapé à sa base

"Et, comme conséquence, on enlève à l'homme sa liberté. Tous les droits de la nature humaine sont niés. L'homme redevient un simple rouage dans l'énorme machine de la collectivité. Et cette collectivité a droit de vie ou de mort sur l'individu. Toute la hiérarchie de l'autorité est annulée.

"L'indissolubilité du mariage est mise de côté. La famille est profanée. On enlève la mère à ses enfants et à son foyer. La religion est appelée l'opium du peuple. On affirme qu'elle n'a pour but que de maintenir le peuple dans l'esclavage. L'idée même de Dieu est rejetée et condamnée.

"Le communisme est un système qui pullule d'erreurs et de sophismes. Il s'oppose à la fois à la raison et à la Révélation.

"Il sape à sa base l'ordre social lui-même, puisqu'il veut la destruction des fondements de la société; parce qu'il détourne de son but l'Etat lui-même; et parce qu'il nie les droits, la dignité et la liberté de l'individu".

La seule raison qui ait fait adopter un système si évidemment erroné, c'est cette idée de justice et d'égalité totale que le communisme a présentée en appât aux peuples; il a promis l'abolition de tous ces abus que personne ne peut nier, et l'amélioration de la condition du pauvre.

La masse du peuple, constamment déçue par les promesses toujours répétées, a suivi aveuglément les prophètes de la nouvelle doctrine, sans voir les erreurs fondamentales du communisme.

Les prétentions du communisme

"Les communistes prétendent améliorer le sort des classes ouvrières; ils promettent d'abolir les nombreux abus qui font que le peuple est écrasé sous la charge; ils déclarent vouloir une redistribution des biens; ils ont profité de la crise économique actuelle pour répandre leurs théories jusqu'à ceux-là mêmes qui n'acceptent aucune forme de matérialisme et de terrorisme".

(*Suite à la page* 8)

Résumé de l'Encyclique...

(Suite de la page 7)

En plus de la situation déplorable dans laquelle les ploutocrates ont plongé le peuple, deux autres facteurs ont aidé la diffusion du communisme: d'abord, l'habileté diabolique avec laquelle ils ont organisé une active propagande; et ensuite, le silence inexplicable de la presse devant la marche géante des théories communistes.

Et pourtant les terribles effets du communisme n'ont pas tardé à se faire sentir dans le monde, en Espagne, au Mexique, et surtout dans cette pauvre Russie, choisie comme terre d'expérimentation de la nouvelle doctrine.

Sympathie au peuple russe

Au peuple vraiment russe, affligé et opprimé, le Saint-Père offre l'expression de sa paternelle sympathie.

"En faisant ces observations, nous n'avons aucunement l'intention de condamner en masse les peuples de l'Union soviétique. Nous avons à leur endroit l'affection paternelle la plus chaleureuse. Nous sommes bien au fait que nombreux sont ceux qui, parmi eux, se lamentent sous le joug imposé par des hommes qui sont en très grande partie étrangers aux véritables intérêts du pays.

"Nous reconnaissons que, beaucoup d'autres ont été trompés par ces espoirs fallacieux. Nous ne blâmons que le système avec ses auteurs et ses exécuteurs, qui considérèrent que la Russie était le champ le mieux préparé pour mettre à l'essai un plan élaboré il y a des décades et qui, de là, contribuèrent à la répandre d'un bout à l'autre du monde.

Aux erreurs du communisme le Souvemain Pontife oppose les doctrines de l'Eglise catholique qui, reconnaissant son Dieu comme un créateur, un juge et un père affectueux, proclame l'égalité et la fraternité de l'homme, défend la liberté de l'homme et les droits de la personne humaine.

Destiné par Dieu à une fin surnaturelle de bonheur éternel, l'homme doit trouver dans la société civile et domestique, toutes deux ordonnées par Dieu, le respect qu'il mérite pour ses droits individuels et l'aide qui lui facilitera l'accomplissement de sa sublime destinée.

Sur la base de ces principes, l'Eglise reconnaît et défend la hiérarchie et l'autorité légitime de la société, qui peut et qui doit se servir de son influence même dans la sphère de l'économie sociale.

"Cette doctrine est également éloignée de tous les extrêmes. Elle maintient l'équilibre constant de la vérité et de la justice, qu'elle confirme en théorie et qu'elle applique et stimule en pratique, mettant en harmonie les droits et les devoirs de tous les partis.

La liberté et la personnalité humaine

"Ainsi, l'autorité est réconciliée avec la liberté et la dignité de l'individu: la personnalité humaine du sujet, avec au-dessus de lui la délégation de l'autorité divine à un supérieur. Et ainsi, un lien s'établit entre l'amour naturel que se porte l'homme à ui-même, à sa famille et à sa patrie, et l'amour qu'il porte aux familles et aux patries des autres; et cet amour mutuel est fondé sur l'amour de Dieu, le père de tous les hommes, leur principe et leur fin.

L'Eglise n'établit pas de démarcation entre l'intérêt naturel dans le temporel, et la recherche de la vie éternelle. Elle subordonne évidemment le premier au second — son divin fondateur n'a-t-il pas dit: "Cherchez d'abord le royaume de Dieu et tout le reste vous sera donné par surcroît?" — mais elle se préoccupe aussi du bien temporel; elle est bien loin de se désintéresser du progrès matériel de l'humanité, puisqu'elle y aide elle-même de toutes ses forces.

Le domaine économique n'est pas du ressort immédiat de l'Eglise; aussi l'Eglise n'a jamais là-dessus émis de théorie définie. Mais elle a cependant fait ressortir autant que possible les principes généraux qui doivent guider le monde dans son désir de progrès; principes qui doivent évidemment se plier aux différentes circonstances de temps, de races, de pays.

Pour la défense de la vérité

L'Eglise a toujours suivi cette doctrine, malgré les plus grandes difficultés, et malgré les attaques constantes qu'il lui a fallu subir dans sa défense de la vérité.

Le Très Saint-Père propose différents remèdes aux graves abus du monde moderne; le meilleur remède reste encore le retour entier à la vie chrétienne.

"Même dans les pays catholiques, ils sont trop nombreux ceux qui n'ont de catholique que le nom".

Il y en a trop qui remplissent plus ou moins fidèlement les principaux devoirs de la religion qu'ils se vantent de professer, mais qui n'ont aucun désir de la mieux connaître ou de renforcir leur conviction intibe et encore moins d'ajouter au vernis extérieur la splendeur inférieure d'une conscience sans tache qui reconnaît et accomplit tous ses devoirs sous l'oeil de Dieu."

Détachement des biens du monde

En particulier, le Saint-Père prêche aux fidèles le détachement des biens de ce monde, la charité chrétienne et surtout la justice: le détachement des biens de ce monde car ceux-ci ne constituent pas les biens véritables de l'homme; la charité chrétienne qui devrait inciter chacun à s'apitoyer sur la souffrance et à la soulager; *la justice qui devrait induire les patrons et les riches à reconnaître le droit imprescriptible du travailleur à un salaire suffisant pour lui-même et sa famille et sauvegarder dans le travail sa dignité d'homme et d'enfant du travail.*

"L'ouvrier ne doit pas recevoir comme aumône ce qui lui est dû en justice. Que personne ne s'imagine pouvoir s'exempter des grands devoirs de justice par quelques aumônes.

"La justice aussi bien que la charité dictent souvent des obligations se rapportant au même sujet, mais sous différents aspects, et la vraie dignité de l'ouvrier le rend justement très sensible aux devoirs des autres dans ce domaine."

Le Pape recommande ensuite une meilleure entente et une plus ample étude de la doctrine de l'Eglise, qui seule, au Nom de Jésus-Christ, peut tracer le sentier vers le vrai progrès civil.

L'action doit être conjointe pour étudier si on résistera efficacement à l'entreprise communiste.

Pour sauver la civilisation chrétienne

"Le communisme est intrinsèquement mauvais, et personne qui veut sauver la civilisation chrétienne ne peut collaborer au communisme dans aucune de ses entreprises.

"Ceux qui se permettent de se laisser tromper en prêtant leur aide pour obtenir le triomphe du communisme dans leur propre pays seront les premières victimes de leur erreur.

"Et à cause de la plus grande antiquité et de la grandeur de la civilisation chrétienne dans la région où le communisme pénètre avec succès, la haine déployée par les sans-Dieu sera d'autant plus dévastatrice.

Une invitation aux prêtres

Aux avant-postes de cette lutte au communisme, dit le Saint-Père, doivent se tenir les prêtres, dont le devoir est de montrer la voie aux autres par la parole et l'exemple. L'Action catholique doit se distinguer aussi particulièrement dans ce domaine, avec l'aide d'autres groupements religieux que le Saint-Père a lui-même appelés organismes auxiliaires.

Le Souverain Pontife n'oublie point les autres associations qui seraient inspirées par les principes d'un ordre social solide et bien dirigé. Après un appel spécial aux catholiques, ouvriers ou non ouvriers, leur demandant de mettre au rancart leurs petits différends de peu de conséquence et de s'unir dans cette grande lutte, le Saint-Père demande à tous ceux qui croient en Dieu de résister à l'attaque furieuse des athées.

Même l'Etat devrait jouer une part vitale dans le ferme espoir de la victoire en aidant aux activités de l'Eglise, en adoptant des mesures opportunes et en donnant l'exemple d'une administration sage et prudente.

Une invitation aux Etats

"Ceci veut dire que les Etats doivent mettre toute leur diligence à prévenir, dans les limites de leur territoire, les ravages de la campagne athée qui ébranle la société jusque dans ses fondements. "Car il ne saurait y avoir d'autorité sur terre à moins que l'autorité divine ne soit reconnue."

Le Saint-Père fait alors un appel chaleureux à ses enfants égarés: "Nous ne saurions, dit-il, conclure cette encyclique sans adresser quelques mots à ceux de nos enfants qui sont plus ou moins entachés de la plaie communiste.

"Nous les exhortons de tout notre coeur à entendre la voie de leur père aimant. Nous prions le Seigneur de les éclairer afin qu'ils puissent abandonner le sentier glissant qui précipitera tous et chacun à la ruine et à la catastrophe et afin qu'ils reconnaissent Jésus-Christ Notre Seigneur comme leur seul Sauveur. "Car il n'y aucun autre nom donné à un homme sous le Ciel, en vertu duquel nous devions être sauvés."

L'encyclique finit par une exhortation à tous les fidèles à tourner leurs pensées vers saint Joseph, le puissant protecteur de l'Eglise, modèle vivant de cette justice chrétienne qui devrait régner dans la vie sociale.

Pope Pius makes plea for workers

Proper Living Wage, Not Alms, Urged In Encyclical

"GREAT DUTIES"

Says Inalienable Right of World Labor Must Be Recognized

Vatican City, March 18 — (U. P.) — Pope Pius XI, in an encyclical strongly denouncing "atheistic Communism" pleaded today for proper living wages for the working man, as a matter of justice and not "alms".

The Pontiff showed that his recent illness has not impaired his vigor by writing an important social document, suggesting in effect a charter of rights for labor.

Discussing the condition of the workers, the Pontiff said that in addition to the sad plight in which "liberal economics had left the working man two other factors undoubtedly have hastened this diffusion of Communisme by clever, widespread propaganda organized with diabolical perfection, and the inexplicable silence of a large section of the press in the face of the Communism.

Great duties must be faced

"The wage earner is not to receive as alms what is due in justice, and let no one attempt with trifling charitable donations to exempt himself from the great duties imposed by justice".

The Pope particularly urged upon the faithful:

"Detachment from wordly goods and attachment to Christian charity, especially justice... justice above all, which should induce employers to recognize the inalienable right of the workman to a salary which is sufficient for himself and his family, and to safeguard even in labor his lasting dignity as a man and child of God".

The Pope referred to Soviet Russia as a "testing round" for Communistic doctrines and expressed sympathy for the "saddened and oppressed" Russian people, saying:

"In making these observations, it is no part of our intention to condemn en masse the peoples of the Soviet Union. For them we cherish the warmest paternal affection.

"We are aware that not a few of them have grown beneath the yoke imposed upon them by men who in large part are strangers to the real interests of the country. We recognize that many others are received by fallacious hopes.

"We blame only the system, with its authors and abettors, who have considered Russia the best prepared field for experimenting with a plan elaborated decades ago and who from there continue to spread it from one end of the word to the other".

Text of official abstract given

Vatican City, March 18 — (A. P.) — The text of the Vatican abstract on Pope Pius' encyclical on atheistic Communism follows:

The encyclical, divided into chapters and numbered paragraphs, begins by pointing out the serious danger to which all nations are exposed by the inroads of Communism.

After recalling how his predecessors and he, himself, had more than once called the attention of the world to this danger, the Holy Father asserts the necessity of a new solemn document.

"Therefore we believe it to be our duty to raise our voice once more in a still more solemn missive in accordance with the tradition of this Apostolic See, the teacher of truth, and in accordance with the desire of the whole Catholic world which makes the appearance of such a document natural.

"We trust that the echo of our voice will reach every mind free from prejudice and every heart sincerely desirous of the good of mankind.

Effect of subversive ideas foreseen

"We wish this still the more because our words are now rereiving sorry confirmation from the spectacle of bitter fruits of subversive ideas which we foresaw and foretold, and which are multiplying fearfully in countries already stricken, of threatening every other country of the world.

"The doctrine of Communism was founded on the principles of dialectical and historical materialism previously advocated by Marx and, of which, the theoreticians of Bolshevism tried to present the only genuine interpretation.

"According to this doctrine, there is in the world only one reality, matter, prime forces which evolve into plant, animal and man.

"Even human society is nothing but phenomena and a form of matter evolving in the same way. By the law of inexorable necessities and through perpetual conflict of forces, matter moves toward the final synthesis of classless society.

Idea of God entirely absent

"In such a doctrine, as is evident there is no room for the idea of God; there is no differences between matter and spirit, between soul and body; there is neither the survival of the soul after death nor any hope of a future life.

"Thus, man's liberty is destroyed. Every right of the human person is denied. Man becomes, as it were, a mere cog in the collectivist machinery which alone has unlimited con-

(Suite à la page 8)

Pope pius makes plea . . .

(Suite de la page 8)

trol over the lives of men. All hierarchy of authority is nullified.

"The dignity of the indissolubility of marriage is set aside. The family is profaned. The woman is torn from her home and from the care of her children. Religion is dubbed the opiate of a people assailed with any weapon at hand. The very idea of God is rejected and condemned.

"Communism, therefore, is a system full of errors and sophism. It is in opposition to both reason and Divine revelation.

Subversive of social order

"It is subversive of the social order because it means the destruction of its foundations; because it ignores the true origin and purpose of the State; and because it denies the right, dignity and liberty of human personality."

That a system so obviously erroneous should be so widely accepted is due to the false ideal of justice and equality which Communism has held up to the masses, promising elimination of many undeniable abuses and improvement of the condition of the poor workingman.

Deceived by the theses and promises, they have blindly followed the prophets of the new doctrine, unable to perceive the very serious errors of communism.

"By pretending to desire only betterment of the condition of the working classes, by urging removal of the very real abuses chargeable to a Liberalistic economic order and by demanding a more equitable distribution of this world's goods (an objective entirely and undoubtedly legitimate), Communists take advantage of the present worldwide economic crisis to draw into the sphere of their influence even those sections of the populace which on principle reject all forms of materialism and terrorism."

Widespread propaganda "diabolically" perfect

In addition to the sad plight in which Liberal economics have left the working man, two other factors undoubtedly hastened this diffusion: clever, widespread propaganda organized with truly diabolical perfection and the inexplicable silence of a large section of the press in the face of the spread of Communism.

Meanwhile the sad effects of the evil already are evident in several nations, such as Mexico and Spain and especially Russia. which was chosen, so to speak, as the ground for this new doctrine.

Expression of paternal sympathy

To the real Russian people, saddened and oppressed the Holy Father offers an expression of his paternal sympathy.

"In making these observations it is no part of our intention to condemn en masse the peoples of the Soviet Union. For them we cherish the warmest paternal affection. We are well aware that not a few of them groan beneath the yoke imposed on them by men who in a very large part are strangers to the real interests of the country.

"We recognize many others have been deceived by these fallacious hopes. We blame only the system with its authors and abettors who considered Russia the best prepared field for experimenting with a plan elaborated decades ago and, who, from there, continued to spread it from one end of the world to the other."

To the errors of Communism the Pontiff opposes the doctrines of the Catholic Church which, acknowledging its God as a Creator, judge and loving Father, proclaims the equality of the brotherhood of man and defends the liberty of man and the rights of the human person.

Legitimate authority of society defended

Destined by God for a supernatural end of eternal happiness, man should find in domestic and civil society, both ordained by God, due respect for his personal rights and help to facilitate the attainment of his sublime destiny.

On the basis of these principles the Church recognizes and defends the hierarchy and legitimate authority of society, which can and should use its influence even in the field of social economics.

"This doctrine is equally removed from all extremes of error and all exaggerations of parties or systems which stem from error. It maintains the constant equilibrium of truth and justice, which it vindicates in theory and promotes and applies in practice, bringing into harmony the rights and duties of all parties.

"Thus authority is reconciled with the liberty and dignity of the individual and with that of the state. The human personality of the subject with the divine delegation of the superior; and in this way a balance is struck between the due dependence and well-ordered love of man for himself, his family and his country, his love of other families and other people, founded on the love of God, Father of all, their first principle and last end.

No separation made by Church

"The church does not separate the proper regard for temporal welfare from solicitude for the eternal. If she subordinates the former to the latter — according to the words of her Divine Founder "seek ye first the Kingdom of God and His Justice, and all these things shall be added unto you"—She is nevertheless so far from being unconcerned with human affairs and so far from hindering civil progress and material advancement that she actually fosters and promotes them in the most sensible and efficacious manner."

Thus, even in the field of social economics and although the Church has never proposed a definite technical system since this is not her field, she nevertheless has clearly outlined the guiding principls which, while susceptible to varied concrete application according to diversified conditions of times, places and peoples, indicate a safe way of securing happy progress for society. The Church has always acted in conformity with this doctrine, in spite of the greatest of difficulties and enduring, bitter persecution in her defence of the truth.

After this point the Holy Father proposes remedies to be applied against very grave modern ills, remedies which he epitomizes by inviting all his children to a renewal of Christian life.

"Even in Catholic countries there are still too many who are Catholic hardly more than in name.

Detachment from wordly goods

There are too many who fulfil more or less faithfully the more essential obligation of the religion they boast of professing, but have no desire for knowing it better or deepening their inward convictions and still less of bringing into conformity with the external gloss the inner splendor of an unsullied conscience that recognizes and performs all its duties under the eye of God."

In particular, the Holy Father recommends to the faithful detachment from wordly goods, Christian charity and especially justice; detachment from wordly possessions for those do not constitute man's true goods; Christian charity which should move all to commiserate and help those who suffer; justice above all which should induce employers and the wealthy to recognize the inalienable right of the workingman to a salary sufficient for himself and his family and safeguard, even in labor, his lofty dignity as a man and child of labor.

"The wage-earner is not to receive as alms what is his due in justice. Let no one attempt with trifling charitable donations to exempt himself from the great duties imposed by justice.

The Pope then recommends a better understanding and fuller study of the doctrine of the Church, which alone, in the name of Jesus Christ, can point out the path to true civil progress.

Action must be joined to study if the Communist enterprise is to be effectively resisted.

Will be first victim to fall

"Communism is intrinsically wrong and no one who would save Christian civilization, may collaborate with it in any undertaking whatsoever.

"Those who permit themselves to be deceived into lending their aid toward triumph of communism in their own country will first fall as victims to their error.

"And because of the greater antiquity and grandeur of Christian civilization in the region where Communism successfully penetrates, so much more devastating will be the hatred displayed by the Godless".

In the front line of this battle against Communism says the Holy Father, should stand the priests, whose duty it is to show the way to all others by word and example. Catholic action also should distinguish itself particularly in this field, aided by those other religious groups which the Holy Father has himself called auxiliary organizations.

Nor does the Pontiff forget other orgaizations which should be inspired by principles of a sound well planned social order. After a special appeal to Catholics, workers and non-workers, to put aside their vain trifling differences and unite in this great struggle, the Holy Father pleads with all those who believe in God to resist the furious attack of the godless.

Even the state should play a vital part in the attainment and hope for victory by aiding the activity of the Church, by adopting timely measures and by giving example of wise, prudent administration.

"This means all diligence should be exercised by States to prevent within their territory ravages of the anti-God campaign which shakes society to the very foundation.

"For there can be no authority on earth unless the authority of Divine Majesty be recognized; no oath will bind which is sworn in the name of a living god".

The Holy Father then makes this heartfelt appeal to his erring children:

"We cannot conclude this encyclical letter without adressing some words to those of our children who are more or less tainted with the Communist plague.

"We earnestly exhort them to hear the voice of their loving Father. We pray The Lord to enlighten them that they may abandon the slippery path which will precipitate one and all to ruin and catastrophe and that they recognize Jesus Christ Our Lord as their only Saviour. For there is no other name under heaven given to man whereby we must be saved".

The encyclical closes with an exhortation to all to turn their thoughts to St. Joseph, powerful protector of the Church, livi mode of that Christian justice whic hould reign in the social life.

Encouragez nos annonceurs

CLairval 7902 — Service courtois et diligent
AQUILA LAPOINTE
ASSURANCES
Vie — Feu — Automobile — Vitrine — Vol — Accident — Maladie, etc., etc.
4466, RUE LAFONTAINE (Angle William-David) — MAISONNEUVE MONTREAL
MEMBRE DU CERCLE LEON XIII.

CHAUFFAGE — PLOMBERIE
Service d'ingénieurs et d'ouvriers spécialisés
PLANS, DEVIS, ESTIMES FOURNIS POUR CHAQUE CAS PARTICULIER
J.-W. JETTE, LIMITEE
2114 est, rue Rachel — MONTREAL — Tél.: AMherst 1788

LE PAIN MODERNE
CANADIEN LIMITEE
Spécialités: "Pain français" et "Petits Pains"
FAlkirk 1191 — 2250 PAPINEAU

Tél. LAncaster 2412
ANDERSON & VALIQUETTE
Comptables - Vérificateurs
J.-Charles Anderson, L.I.C. — Roméo Carle, C.A.
Jean Valiquette, C.A., L.I.C. — A. Dagenais, C.A.
84, RUE NOTRE-DAME O., — MONTREAL

Boulangers de la Royauté
PAIN ET GATEAUX "IDEAL"
James Strachan Limited
1244 rue Hôtel-de-Ville — LAncaster 7105

Dent Harrison & Sons
LIMITED
BOULANGERS
PAIN "WONDER" ET GATEAUX "HOSTESS"
323 AVE PRINCE ALBERT
DExter 3566 — LAnc. 5163

ACME
TRADE MARK
GANTERIE
Gilets de cuir — Tricots
Vêtements de travail — Chemises
Costumes pour le sport,
etc., etc.
Acme Glove Works Limitd
MONTREAL
Fabriques à Montréal, Joliette, Loretteville et St-Tite

Vers la terre promise

Mesdames, Messieurs,

Je ne connais pas de phrases qui, en trois mots, racontent plus de détresse que celle-ci: "Je n'ai pas de travail". C'est la confession la plus douloureuse, l'aveu le plus pénible qui puissent monter à des lèvres humaines. Pas de travail! rien pour se nourrir, pour se loger, pour se vêtir. Rien pour entretenir l'énergie, pour activer le courage, pour commander l'effort. Pas de travail: le chômage, le désoeuvrement, la misère. Pas de travail: la douleur qui grandit, la paresse qui s'étend, la haine qui couve. Pas de travail: rien pour la joie, tout pour le désespoir.

Et les enfants — c'est surtout à eux qu'il faut penser, car les malheurs présents ne sont encore rien en regard de ceux qu'ils préparent — les enfants, qui grandissent dans cette atmosphère de mécontentement, de malaise et de révolte? Si, conscient de son rôle de chef et de la responsabilité que cela implique, le père, en raison des temps si lourds d'incertitude, s'inquiète de ce que sera leur avenir, quelles ne sont pas aussi les transes intimes de la mère? Si elle a — parfois vaniteuse et facilement éblouie par les apparences — rêvé de quelque profession brillante, d'un métier représentatif, d'une situation épatante, elle est d'autant plus martyrisée, acculée à la réalité brutale, faite de déceptions et de désespérances. Et toute la famille est tenaillée de tourments, ces tourments sournois tenaces que vous traînez partout et qui finissent par farcir le coeur et l'esprit de fiel, d'envie et de haine.

L'avenir des enfants. Que ce prétexte a arraché de familles au sol des ancêtres! Combien de femmes, méconnaissant leur devoir de gardiennes de la terre, ont des semaines, des mois et des années durant, grignoté le courage et tué l'enthousiasme de leur mari en répétant, avec un petit air de ne pas y toucher, cette suggesion fatale: "Si on s'en allait en ville, on ferait instruire nos enfants..." Ces femmes qui auraient dû conserver chaque heure de leur vie à activer la vaillance de leur homme et à le seconder dans son labeur épuisant ont réussi, lentement mais sûrement, à lui paralyser les bras, ces beaux bras vigoureux et forts, créés pour le défrichement et le labeur, pour les semailles et les récoltes. Elles ont amené leur époux à déserter la terre, la bonne terre, avare et mesquine, il est vrai, qui ne donne rien pour rien, la bonne terre qui nourrit tout de même son maître et l'appelle toujours au travail, qui offre avec générosité, de l'air pur, de l'espace, du soleil à profusion, tout ce qu'il faut d'abord pour que chacun se croie capable de grandes choses.

Dans le secret de leur vie ratée, combien de chefs de famille, parmi les 45,000 chômeurs de Montréal, par exemple, qui tendent la main vers de l'argent qu'ils n'ont pas gagné, combien parmi eux sont des fils et des petits-fils d'agriculteurs; combien, parmi ces paysans de toujours, ne sont venus en ville que pour plaire à leur femme, et en finir de l'entendre se lamenter sur tous les malheurs, sur toutes les tristesses... du "*méquier d'habitant*".

"C'est elle, Seigneur! triste et vieille excuse qui existe depuis que le monde est monde et que la femme est faible. Par le seul reflet de sa personnalité, par le rayonnement de son influence, la femme reste un instrument de bonheur ou de malheur. Partout et toujours, simplement et spontanément, on avoue: "Ah! un tel, il réussirait, il viendrait à bout de son affaire s'il avait une meilleure femme. Quand un homme est mal attelé..." Réflexion populaire, si pleine de vérité!

D'attribuer à la femme une influence telle que tous les insuccès peuvent lui être imputés aux temps de misère, c'est lui reconnaître une grande force d'influence et d'action qui peut faire sa gloire aux jours de prospérité. Plus que jamais, la famille et la société tendent vers elle des bras lassés de supplier en vain ailleurs.

On demande des femmes? Alors, accourez toutes les mamans de cette jeunesse vigoureuse et ardente, de cette jeunesse encore pleine de courage qui veut donner sa mesure. Venez. Arrivez ici, qu'on se parle!

Vous, les vaillantes mères qui avez accepté ce lourd et grand devoir de donner des enfants à l'humanité, allez-vous laisser plus longtemps se perpétrer ce crime, cette injure à la dignité humaine qu'est le secours direct; allez-vous tolérer cela davantage que vos fils, en qui vous avez mis tant d'espoir, deviennent, faute de travail dans les grandes villes, des paresseux, des abrutis, des mendiants. Allez-vous accepter que, dans un an ou dans deux, vos enfants, aigris par les déboires, vicíés par la haine que l'oisiveté aura fait pourrir dans leur coeur, soient des révolutionnaires qui, ignorant les joies d'un labeur fécond, ne pourront faire usage de leurs dix doigts que pour les ramasser et en faire, derrière des faces grimaçantes, des poings levés contre tout ordre et tout succès? Filles et petites-filles d'une race d'agriculteurs vaillants et courageux — la majeure partie de notre population citadine n'a-t-elle pas des ascendances terriennes? — allez-vous permettre que vos filles, indignes de leurs aïeules, rompent avec le passé et ses traditions vénérables; qu'elles se cramponnent à une petite besogne routinière d'atelier, de bureau ou d'usine, et qu'elles en soient réduites à tout sacrifier des nobles rêves de foyer et de berceau, soit pour prendre à leur compte les devoirs d'un père ou d'un frère chômeur; ou, situation plus navrante, parce que le cher ami, l'élu, le fiancé, n'a pas de travail? Allez-vous souffrir plus longtemps, en regardant souffrir tous ceux que vous aimez, et laisser se consommer dans le désespoir la ruine présente et future de votre maison?

Etes-vous des mères? oui ou non.

Dans un de ces vivants billets qu'il écrit à la *Croix* de Paris, Pierre l'Ermite rapporte un fait qu'il me plaît de raconter et de commenter après lui. Entrant un jour dans une boutique de menuisier, il trouve, en l'absence du patron, un gamin de six à sept ans qui, auprès d'un établi proportionné à sa taille, rabot en main, adoucit une pièce de bois. Avant qu'il n'ait le temps de parler au petit, le père arrive et, surprenant l'air épaté du spectateur, il lui dit simplement: "Cela vous étonne? Il n'y a pas de quoi. Voyez-vous, monsieur, aujourd'hui tout le monde se cherche une place. Vingt fois par jour, dans mon petit coin de rien du tout, il entre des gens qui me demandent: "Vous n'auriez pas une place pour moi?" Et il paraît que c'est partout pareil. Alors, une place je lui en *fais* une à mon fiston. Je veux qu'il ait le métier dans la peau. Il connaît déjà mes clients, saisit la façon par laquelle je traite ave ceux. Je m'en rends surtout compte une fois rendu à la maison, quand je détaille l'emploi de mes journées. Rien ne lui a échappé... Oui, monsieur, ji lui *fais sa place*...

Que de bon sens et d'intelligence dans ce raisonnement!

Si c'est pour les enfants qu'il y a eu des désertions du sol, si c'est pour eux qu'on est venu en ville, pour leur faire une place que personne ne veut leur donner, c'ess pour eux qu'on s'en ira, c'est pour eux qu'on redira le *Credo* de la terre. C'est pour eux qu'on a tout abandonné, et c'est à cause d'eux qu'on a eu de la misère à se loger. "Vous avez des enfants?... Non." Et dans les colonnes d'annonces de location, on a vu, vu de ses propres yeux, ces mots épouvantables, ces mots plus tristes que toutes les tristesses du monde et de l'enfer: "Pas d'enfants". Portes fermées à la vie, à l'espoir.

Et la vieille cloche qui a tant préparé de départs, avec sa chanson: "Si on s'en allait en ville pour les enfants..." va recommencer à chanter: "Pour les enfants, hein?... est-ce qu'on ne pourrait pas s'en aller de la ville?..."

Oui, madame, une place? c'est vous qui allez en faire une à vos enfants. Il est dans votre pays, riche en espaces et en promesses, des terres nouvelles, grandes, belles et généreuses, qui attendent qu'on accoure vers elles: des terres qui veulent des coeurs d'abord, pour les aimer et les faire aimer; des terres qui donneront du travail à tous les bras, du travail enfin! le beau travail vivifiant et rédempteur, créateur des vertus de courage et d'endurance, de fierté et de bravoure qui font les individus vaillants et les peuples forts.

Je sais toutes les objections qui montent à vos lèvres. Vous en avez bien assez entendu parler par vos grand'mères des misères de la vie de colon. "Et vous dites: "Non, non, tout! mais pas cela!"

Pas d'erreur, hein? pas de toquade, s'il vous plaît. Cela me rappelle l'histoire de ce brave homme, défricheur d'il y a trente ans et fermier modèle d'aujourd'hui, qui faisait faire à un de ses amis, absent depuis longtemps, le tour de son domaine: une terre qu'il avait eue de son père en bois debout, et qu'il avait défrichée, essouchée, érochée, égouttée, ensemencée et amenée enfin au plus beau point de rendement. L'autre avoua: "Tu as une ferme magnifique, une maison et des bâtisses remarquablement propres et confortables. Mais sais-tu ce qui manque? Des beaux arbres dans la cour, autour de la maison..."

Le fermier bondit: "Tu trouves ça beau, toi, des arbres? Moi, moi! planter des arbres? Batêche! j'en ai trop arraché! J'en planterai pas!"

On a toujours le droit de changer d'idée, ne l'oubliez pas. Et entendons-nous; d'abord, nous sommes en 1937: ça, c'est un fait. De même que l'agriculture, dirigée et encouragée par les gouvernements, est aujourd'hui beaucoup plus facile qu'il y a cinquante ans, la colonisation d'aujourd'hui et de demain est tout de même bien différente de celle qu'ont vécue nos ancêtres: l'Eglise et l'Etat mettent à son service les techniciens les plus compétents, les sociologues les plus pratiques et tendent sans cesse vers le mieux et le meilleur; les chemins de fer et les grandes compagnies se concertent pour faciliter au colon l'accès aux terres nouvelles et s'ingénient à tout essayer, à tout inventer pour lui rendre la vie tenable.

En route donc, vers ces terres nouvelles, vers ces régions de saine atmosphère où l'air pur à lui seul ravigote l'enthousiasme, fouette l'énergie, injecte du sang nouveau, où les tâches vous poussent, vous pressent et vous supplient, où l'individualité, forte de ses devoirs, oublie ses droits, et ne reconnaît plus que ceux de la famille et de la société, coopération profitable à chacun comme à tous.

Pensez à vos enfants, à leurs enfants. Il faut à tout prix leur apprendre à ne compter que sur eux-mêmes, leur faciliter les moyens de développer toutes leurs qualités d'initiative et de vaillance. Il n'y a pas de travail? Laissez faire: on va s'en trouver. On va s'en tailler! C'est à vous à les influencer, à les décider, un petit peu tous les jours d'ici au printemps, le beau printemps du bon Dieu qui va réveiller les sèves, et créer une vie nouvelle. Vous n'avez pas peur des sacrifices, voyons! Toutes généreuses que vous êtes, vous ne reculerez pas devant les obstacles. Vous allez, je le sais bien, inventer de l'héroïsme pour que vos enfants aient un avenir digne de votre passé, une vie honnête faite de travail, d'ambition et d'initia-

(*Suite à la page* 11)

Tableau des assemblées des Syndicats, 1231 rue Demontigny

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Menuisiers Pressiers de journaux B. Exé. des cordonniers Exécutif employés d'hôpitaux Pressiers de ville	Maîtres-barbiers Coiffeurs Conseil de Construction	Monteurs Nos 1 et 7 Cuir à semelles Conseil d'imprimerie Gantiers Machinistes Plombiers Terrassiers - manoeuvres Travailleurs du Port (27 N.-Dame E.)	Cercle Léon XIII (assemblées suspendues pendant l'été)	Briqueteurs Tailleurs de cuir Treesers Plâtriers et finisseurs en ciment Tailleurs de pierre
Auto-Voiture Employés barbiers Peintres B. Exéc. des cordonniers Latteurs en bois	Exécutif des Tramways Fonctionnaires municipaux Empl. de la Cité	Monteurs Nos 1 et 7 Cuir à semelles Machinistes Electriciens Distributeurs de pain Distributeurs de lait	Conseil Central Maréchaux ferrants et forgerons	Tailleurs de cuir Treesers Briqueteurs (Temple du travail) Plâtriers et finisseurs en ciment Employés d'hôpitaux Gros gants
Menuisiers Industrie du journal: adressographes expéditeurs distributeurs B. Exéc. des cordonniers Exécutif employés d'hôpitaux Pressiers de ville	Conseil de construction	Monteurs Nos 1 et 7 Cuir à semelles Typos Relieurs Machinistes Chauffeurs d'autos Plombiers Terrassiers-manoeuvres. Travailleurs du Port (27 N.-Dame E.)	Cercle Léon XIII (assemblées suspendues pendant l'été) Syndicat des employés de Tramways, section des chauffeurs d'autobus.	Briqueteurs Tailleurs de cuir Treesers Plâtriers et finisseurs en ciment Lattes métal. Tailleurs de pierre
Fédération de l'imprimerie Auto-Voiture Peintres B. Exéc. des cordonniers Latteurs en bois	Syndicat des Tramways Empl. de la Cité	Electriciens Distributeurs de pain	Conseil Central	Tailleurs de cuir Treesers Briqueteurs (Temple du travail) Plâtriers et finisseurs en ciment
B. Exéc. des cordonniers.		Monteurs Nos 1 et 7 Machinistes		Treesers Tailleurs de cuir Plâtriers et finisseurs en ciment

Note: Le Syndicat des boulangers, section de l'intérieur, se réunit le 2e et 4e samedi.
Syndicat du Textile, le dernier mercredi de chaque mois.
Association des Postes (au Bureau de Poste) le 3e samedi.
Assemblée générale des cordonniers le dernier vendredi de chaque mois.

vers la terre . . .

tives fécondes. On n'attend pas les temps meilleurs: on les fait! Comme ce sera beau et consolant de les voir, à votre appel et à votre exemple, se darder au défrichement, à la culture, et petit à petit en venir à avoir leur maison et leur coin de terre, une maison, un coin de terre qu'ils aimeront parce qu'ils s'y seront attachés par leur effort personnel.

Cette belle jeunesse qu'ils vont vivre, jeunesse courageuse, entreprenante, tenace et persévérante! Les années passeront: l'âge mûr viendra avec ses résultats de fécondité faisant honneur à l'artisan et à ses coopérateurs; et la vieillesse sera ensuite d'une sérénité rayonnante, tout imprégnée de la paix promise aux hommes de bon vouloir. Quel beau soir en perspective, où la joie d'avoir vaillamment porté "le poids du jour" fera oublier tous les labeurs pénibles pour ne laisser à l'âme que la grande, l'immense béatitude attachée au devoir bien accompli.

Plutôt que d'être des "numéros" dans les coffres d'aumône publique et des parasites vivant du labeur des autres, ils seront des hommes, obéissant à l'ordre le plus régénérateur qui ait jamais été donné à l'humanité: "Tu gagneras ton pain". Et soyez tranquilles, ils penseront à *leurs vieux jours*, et aux vôtres surtout. Ils ne songeront jamais à vous faire "enregistrer" dans les filières de l'Assistance publique comme une pauvre femme qui n'a personne pour lui donner à manger... comme une femme qui n'a pas ce bonheur d'avoir eu des enfants.

Ils vous aimeront, vous soigneront bien, vous fermeront les yeux avec une douleur immense, mais c'est avec fierté qu'ils diront à leurs descendants: "O la bonne, vaillante et courageuse maman que nous avions!"

Parce que vous avez la liberté de dire *Non*, je sais bien que vous allez dire *Oui!*

Françoise GAUDET-SMET.
le 16 janvier 1937.
Radio CKAC.

Une réunion du Comité d'hygiène industrielle

Les 21, 22 et 23 septembre se sont réunis au B. I. T., un certain nombre d'experts du Comité d'hygiène industrielle, venus des pays suivants: Afrique du Sud, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, France, Grande-Bretagne, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Pologne, Suisse, Tchécoslovaquie.

Au cours de cette session, ils ont examiné plusieurs questions intéressant d'importantes catégories de travailleurs.

Ils se sont occupés, notamment, d'une maladie qui atteint plus particulièrement les mineurs: le nystagmus, et ils ont adopté une résolution recommandant que cette affection donne droit à réparation dans les cas graves entraînant une incapacité de travail.

Dans d'autres résolutions, ils ont recommandé la réparation, comme accidents du travail, des intoxications aiguës dues aux vapeurs nitreuses, et comme maladies professionnelles, des troubles pathologiques de la peau dus au chlore et à ses composés.

Ayant examiné en détail les rapports qui lui avaient été présentés sur les standards d'hygiène pour le travail de bureau, sur la réparation des maladies professionnelles par le système de la couverture du risque professionnel général, sur la prévention de l'ankylostomiase, le Comité a considéré qu'il y avait lieu de compléter la documentation recueillie et d'élaborer sur ces divers points un rapport final lors de sa prochaine session.

Le problème de la désinfestation en agriculture et en horticulture, qui était également soumis aux experts, leur a paru faire partie d'un problème beaucoup plus vaste de protection de la santé de la population en général, lequel, à son avis, devrait être étudié par le Comité d'Hygiène de la Société des Nations.

En fin de session, le Comité a tracé son plan de travail pour le proche avenir, notamment en ce qui concerne l'alimentation et les travailleurs, l'enseignement de la médecine du travail, la publication des premiers suppléments à l'*Encyclopédie d'Hygiène du Travail.*

Résumé mensuel B.I.T.

Communism answers questions of a communist

Distinguished Catholic Author And Orator, Replying To Questions, Refutes Red Propagandists With Their Own Words

By Msgr FULTON J. SHEEN

Question 2: "Monsignor Sheen now admits (in the report in the New York Herald-Tribune of December 14, 1936) that "there is something very good about Communism. That good is its protest against low wages, accumulation of wealth, the conditions of the poor, imperialism and the condition of the working man. That is its appeal." If this be true then why wage war upon this "something very good?"

Because it is good only in its protests, and it is wrong, as I said in the same speech, in its methods and in its reforms. The very fact that the above question should be asked proves that the questioner identified the revolutionary overthrow of the existing order with the love of the poor. I repeat, the two are not identified. I can protest against drunkenness without being a Prohibitionist. I can protest against throwing eggs at Communist lecturers, without forever raising my clenched fist as a symbol of destruction, and I can protest against social injustice without being a Communist, for the simple reason that none of these solutions is the only way out of the difficulty.

RIGHT IN ITS PROTESTS

Communism is right then in its protests, but so is every man who protests against social injustice. This means that Communism has no monoly on protests. But though Communism is right in its protests it is wrong in its (a) methods and its (b) reforms.

(a) It is wrong in its method which is violence. The official Communist Program in speaking of the method of establishing Communist Dictatorship always uses words associated with violence: a "period of civil war""... "national wars and colonial rebellions"... "armed conflict"... "world revolution"... "forcible invasion"... "conquest of power"... "ruthless suppression"... "stern violence"... "instrument of suppression"... "mercilessly suppress the slightest opposition"... "systematically and unswervingly combatting"... (pp. 34, 35, 48, 49 and 53).

Communists may justify this on their Philosophy of Dialectical Materialism, but suppose someone else justifies violence on his philosophy as the Syndicalists do in Spain? Any argument which justifies a Communist revolution must necessarily justify an anti-Communist Revolution, and then it becomes a free for all, as it does in Spain.

Furthermore, the Communistic theory of violence implies restraint and control of the very forces which violence releases. But this is impossible. You cannot blow up boilers and expect them to limit their pressure to 100 pounds a square inch when they come down. It is like resorting to explosives to move your house. Spain proves this, for there Communism has already discovered that it cannot control the Anarchist groups which it invited into its Revolution (Int. Press Corr., October 24, 1936. Vol. 46, No. 48, p. 1287ff; November 21, 1936, Vol. 16, No. 52. p. 1293). And agains, violence must not be the first principle of social reform as it is with the Communists (Program of the Comm. Int., p. 34.) No man and no nation has a right to use it until all the resources of reason are exhausted.

And if it be answered that the dictatorship of the proletariat endures only until the Paradise of Communism is established, it might be interesting to know how long that will be? Russia still has its dictatorship over the proletarit under Stalin, even after nineteen years, and there is no indication that he is ready to surrender his dictatorship. Rather, through the execution of his rivals, he seems to be bearing out the truth of Lenin's warning: "Stalin is bent on concentrating power in his hands and I am not sure that he always knows how to use it... Stalin is too rude, and becomes insupportable... Therefore, I propose to the comrades to find a way to remove Stalin."

(Suite à la page 12)

ANTONIO GARNEAU
AVOCAT et PROCUREUR
de l'étude
Bertrand, Guérin, Goudrault & Garneau
276 OUEST, RUE ST-JACQUES - MONTREAL
ERNEST BERTRAND, C.R.,
Substitut Senior du Procureur Général.
C.-E. GUERIN, C.R., M. GOUDREAULT, C.R.,
ANTONIO GARNEAU, C.R. H.-N. GARCEAU, C.R.
MARCEL PIGEON.

Pour vos YEUX
et votre BOURSE
Consultez les spécialistes officiels
des Syndicats Catholiques
Nationaux
L'EXAMEN DE VOS YEUX
Par un PERSONNEL de SPECIALISTES OPTOMETRISTES et "BACHELIERS EN OPTOMETRIE" qui ne peut être meilleur pour toute personne qui porte ou qui devrait porter des verres.
Réputation enviable
Notre maison, avec le progrès que tout le monde lui connaît, poursuit toujours depuis 1923 une même politique, celle de procurer à des milliers de personnes des verres à vision précise et montures à cachet esthétique.

Occasion exceptionnelle
Il ne vous en coûtera pas plus cher pour procurer à vos yeux ce qu'il leur faut. Profitez de la réduction accordée actuellement sur tous nos verres et montures.
TAIT-FAVREAU, Ltée
LORENZO FAVREAU, O.O.L.
265, rue STE-CATHERINE EST — Tél. LA. 6703
SUCCURSALES:
6890, rue St-Hubert
Tél. CA. 9344
270, ave Victoria
St-Lambert — Tél. 791
(tous les jeudis)
270 AVE VICTORIA — ST-LAMBERT — Tél. 791
LA PLUS GRANDE INSTITUTION D'OPTIQUE DU GENRE AU CANADA

TOUJOURS
le même bon vieux
GIN CANADIEN
CROIX D'OR melchers
MAIS!
dans un
NOUVEAU
FLACON
PLAT

85c
10 oz.
26 oz. $1.90
40 oz. $2.65
Distillé et embouteillé au Canada par
MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Montréal et Berthierville

Service jour et nuit CHerrier 8676
GARAGE LAMY
LAVAGE, GRAISSAGE, HUILAGE
et REPARATIONS GENERALES
1310 DEMONTIGNY EST (Entre Panet et Visitation)

MONTY, GAGNON & MONTY
POMPES FUNEBRES
SALONS-MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCE

G. N. MONTY

Communism anwers questions of a communist

Distinguished Catholic Author And Orator, Replying To Questions — Refutes Red Propagandists With Their Own Words

(Suite de la page 11)

(Lenin's Will of January 4, 1923.)

It is not at all unlikely that if Stalin continues in power another five years, either Dimitrov, Litvinoff, or Radeck and possibly all three will be executed by Stalin, in the name of Kamenev, and Zinoviev, both of whom stood in the way of Stalin's passion for power.

There is absolutely no justification for Communist violence; not even a distortion of historical facts can justify it, as Earl Browder attempted to do in his reference to the Revolutionary War on p. 16 of his book, "What Is Communism?" "Our American giants of 1776 were the "international incendiaries" of their day." Without further delay, let it be said that this is a perversion of a historical truth. If Communism is entitled to be revolutionary because we had a Revolutionary War, then we might just as well become logically absurd, and say that every American should take a sea trip because our soldiers in 1917 crossed the Atlantic. Furthermore, why does it follow that the Communists have the unique right to be revolutionary? Why has not every fool and his party an equal right? Why should it be the privilege of the Communists? If it is the privilege of one group, it is the privilege of all, for that is the meaning of revolution.

CASE OF BAD LOGIC

By the same bad logic an automobile driver could argue that the Revolutionary War gave him the privilege of being revolutionary against traffic laws and driving through red lights, even though they are the Communists color. To return to the point, the Revolutionary War is the one thing that tells against Communism istead of for it. The reason of the Revolutionary War was to throw off a foreign yoke. The real heirs of the revolution therefore are those who in 1937 seek to throw off the yoke of Russia as the Fathers of 1776 fought to throw off the yoke of England. If they want to be real Americans then let them be revolutionists against Moscow. That is the way to love America and not by seeking to overthrow its Government by making Communists out of the Army and the Navy.

If it be objected that the Christian believes in violence for the Kingdom of Heaven "suffereth violence" it must be answered that the violence of the Christians is poles apart from Communistic violence. The Communist believes in violence against his neighbor; the Christian believes in violence against himself, i.e., against his pride, his selfishness, his sinfulness, has hate, in a word, against those lower passions which would make of him a Communist.

(a) Not only is Communism wrong in its methods; it is also wrong in its reforms, for it cures over-possession by dispossession and transforms the individual selfishness of the worst forms of Capitalism into the collective selfishness of Communism. The Communistic Official Program in treating the "tasks of the proletarian dictatorship" uses the word "confiscation" five times in speaking of "Industry, Transport, and Communication" (p. 40) and once in reference to "Housing" (p. 43). Now, it is well to remember that because the State "confiscates Industry, Transport, communication and Housing" it does not become any less dishonest than if another nation did it, or a Capitalist did it.

Stealing does not become right when done by a Big State any more than when it is done by Big Business or even by Communists. And quite apart from its ethical aspects, the Communist remedy for Capitalistic excesses is to make the State Capitalistic. The Christian also admits that Capital has been able to "claim all the products and profits and leave the laborer the barest minimum to repair his strength" (Quadragesimo Anno of Pius XI) but he seeks to correct the injustice not by dispossession but by distribution. "Each class must receive its due share, and the distribution of created goods must be brought into conformity with the demands of the common good and social justice" (Q.A.). In other words, because there are rats in the barn, do not burn the barn; drive out the rats.

Just what other reforms are wrong is evident from the facts given in answer to question one. But further defects in reform will be mentioned when we comme to the question concerning democratic rights. For the present, suffice it to say that the very fact that Communism should have made two Five Year Plans concerning things, before it made a Plan for persons, is the strongest proof that it is note "something very good" in its reforms. Walter Lippman suggests that the reason Russia reformed industry rather than social conditions is because she was preparing for war,—Aye! even that "lover of peace".

"This brings us to the question of whether in its subsequent development Russian collectivism has continued to be predominantly military in its aims and methods. To prove that it has been, the argument must go deeper and must show that the purpose which has dominated the fundamental decisions of those who have planned the Russian economy is a military purpose, that the economy is organized not to improve the popular standard of life as rapidly as possible but to make Russia a formidable military power.

"The proof is to be found in the fact that the two Five-Year Plans have had as their primary objective the creation of heavy industries in the strategically invulnerable part of Russia, and that to finance this industrial development the Russian people have been subjected to years of forced privation.

"If the primary purpose of these plans was the improvement of the standard of life, can it be seriously argued that the erection of steel plants would have been put ahead of the manufacture of clothes, that food would have been exported while the people went hungry in order to buy machinery to make goods which could have been bought direct at cheaper prices? No doubt the idealists believe that in giving the people steel instead of bread they are creating for the future a self-sufficient industrial system on the socialist pattern. But why is it necessary to make Soviet Russia self-sufficient?

"Why was it necessary to aim at self-sufficiency even in the years when Germany and most of central Europe were ruled by social democrats? Because, as the Communists have repeatedly insisted, they live in dread of an "imperialist war". In other words, they did not choose steel rather than bread in order to prove that Communism could do anything that Capitalism could do, they chose steel because they wished to be self-sufficient against a military blockade.

PREPARING FOR WAR

"I do not mean to argue that Russian Communists have not done many incidental things which are not military in purpose. But I think it evident that the fundamental decision as to the form of the political state, the plan of the economy, the determining policies of the regime, are what they are because Russia has been preparing for war on her European and her Asiatic frontiers." (Walter Lippman, Atlantic Monthly, December, 1936, p. 740, paragraph 9.)

Communism, then, in answer to the question is right in its protests but wrong in its method and its reform. That is why I can praise it for its protests just as I can praise the Socialist the Republican the Democrat the Protestant the Jew or the Catholic for exactly the same protest. But protests do not make a program. I am even willing to protest with you Communists against the treatments accorded Earl Browder in Terre Haute but that does not mean that I believe with Earl Browder in "making a revolution" in America (What is Communism p. 162). There is absolutely no excuse for being violent to those who if they were in power would be violent to us.

(In the third article of his reply, Monsignor Sheen tells the reason for refusing Communism's invitation to join in a war upon Fascism.)

Baltimore Review, Jan. 22nd 1937.

1 IMPR. ALLIÉS SYNDICATS CATHOL.-NATIONAUX MONTRÉAL CAN.

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). Georges Pelletier, ad-